

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DEL'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-KANI

COMMUNE DE MOUTOURWA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTHREGION

MAYO-KANI DIVISION

MOUTOURWA COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

MECANISME DE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA



Mai 2018

Appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP)
en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisé par : ASSOCIATION POUR LA GESTION DES TERRES ET EAUX DU SAHEL (GTE/Sahel)



Sommaire :

RESUME EXECUTIF.....	1
INTRODUCTION	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE I : CADRE JURIDIQUE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET	1
I.1 CADRE JURIDIQUE DE LA DECENTRALISATION.....	7
I.2 PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	7
I.3 Brève présentation de la Commune de MOUTOURWA.....	9
CHAPITRE II : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE.....	16
II.1 CONTEXTE DE L'ETUDE.....	16
II.2 OBJECTIF ET METHODOLOGIE DU CCAP.....	17
2.2.1 Objectif du CCAP	17
2.2.2 Méthodologie du ScoreCard.....	17
II.3 METHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ECHANTILLON ET DE LA COLLECTE.....	18
2.3.1 TIRAGE DE L'ECHANTILLON	18
2.3.1 Taille de l'échantillon	21
2.3.2 Outil de collecte des données	22
II.4- Formation des agents de collecte	22
III. Méthodologie de mesure des indicateurs de perception	13
CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES.....	Erreur ! Signet non défini.
III.1 Présentation de la population enquêtée	Erreur ! Signet non défini.
III.2 Secteur de l'hydraulique.....	Erreur ! Signet non défini.
III.2.1 Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique.....	Erreur ! Signet non défini.
III.2.2 Coût et qualité des services de l'hydraulique.....	Erreur ! Signet non défini.
III.2.3 Appréciation des services de l'hydraulique.....	Erreur ! Signet non défini.
III.2.4 Raisons de non satisfaction des populations	Erreur ! Signet non défini.
III.2.5 Principales attentes en matière des services de l'hydraulique.....	Erreur ! Signet non défini.
III.2.6 Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations.....	Erreur ! Signet non défini.
III.3 Secteur de la santé	Erreur ! Signet non défini.
III.3.1 Disponibilité et utilisation des services de santé	Erreur ! Signet non défini.
III.3.2 Coût et qualité des services sanitaires	Erreur ! Signet non défini.
III.3.3 Appréciation des services sanitaires	Erreur ! Signet non défini.
III.3.4 Raisons de non satisfaction des populations	Erreur ! Signet non défini.
III.3.5 Principales attentes en matière des services de santé.....	Erreur ! Signet non défini.

III.3.6 Synthèse de la perception des services de santé et améliorations suggérées. **Erreur ! Signet non défini.**

III.4 Secteur de l'éducation..... **Erreur ! Signet non défini.**

III.4.1 Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle. **Erreur ! Signet non défini.**

III.4.3 Appréciation des services de l'éducation par cycle **Erreur ! Signet non défini.**

III.4.4 Raisons de non satisfaction des populations par cycle **Erreur ! Signet non défini.**

III.4.5 Principales attentes en matière d'éducation **Erreur ! Signet non défini.**

III.4.6 Synthèse de la perception des services d'éducation et améliorations suggérées...**Erreur ! Signet non défini.**

III.5 Services offerts dans l'institution communale..... **Erreur ! Signet non défini.**

III.5.1 Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale **Erreur ! Signet non défini.**

III.5.2 Coût et qualité des services dans l'institution communale. **Erreur ! Signet non défini.**

III.5.3 Appréciation des services dans l'institution communale..... **Erreur ! Signet non défini.**

III.5.4 Raisons de non satisfaction des populations **Erreur ! Signet non défini.**

III.5.5 Principales attentes en matière des services dans l'institution communale. . **Erreur ! Signet non défini.**

III.5.6 Synthèse de la perception des services dans l'institution communale et **Erreur ! Signet non défini.**

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS 51

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE 53

PROGRAMME DE DISSEMINATION ET DE PRESENTATION DU PLAN **Erreur ! Signet non défini.**

ANNEXE 17

Annexe 1 : Liste des tableaux 17

Annexe 2 : Liste des intervenants 17

Annexe 3 : Questionnaire de l'enquête 17

Annexe 4 : Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du 17

Liste des tableaux

Tableau 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe.	14
Tableau 3. 2: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau.	16
Tableau 3. 3: Pourcentage des ménages par accès, disponibilité et fréquence d'utilisation de la principale source publique d'eau.	18
Tableau 3. 4: Proportion (%) des ménages déclarant une panne, Répartition (%) des ménages déclarant une panne, par période observée pour la remise en fonction de la source.	19
Tableau 3. 5: Pourcentage (%) des ménages ayant exprimé par besoin exprimé.	20
Tableau 3. 6: Répartition (%) des ménages selon l'appréciation du montant payé pour utiliser la principale source d'eau publique.	21
Tableau 3. 7: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau.	22
Tableau 3. 8: Proportion (%) de ménages non satisfaits, Pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin.	24
Tableau 3. 9: Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire, par temps moyen pour la formation sanitaire la plus proche.	27
Tableau 3. 10: Répartition (%) des ménages par préférence de recours aux soins.	27
Tableau 3. 11: Proportion (%) des ménages sollicitant la formation sanitaire la plus proche, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche, par personne responsable de la formation sanitaire.	27
Tableau 3. 12: Proportion (%) de ménages dont un membre a été en consultation et a payé la consultation, Répartition (%) des ménages dont un membre a payé la consultation par appréciation du montant payé.	28
Tableau 3. 13: Pourcentage des ménages dont un membre a visité la formation sanitaire la dernière fois, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche par appréciation de certaines caractéristiques de la formation sanitaire.	31

Tableau 3. 14: Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus Proportion (%) de ménages dont un membre déclare être non satisfait des services de santé, Pourcentage de ménages par raison d'insatisfaction.	32
Tableau 3. 15: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose d'un cycle, Nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant selon le cycle et Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds selon le cycle.	36
Tableau 3. 16: Proportion (%) des ménages disposant d'un cycle d'enseignement par type, Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds.	38
Tableau 3. 17: Proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigible pour l'éducation, dépense moyenne, pourcentage de ménages ayant payé les frais exigibles par appréciation du montant payé selon le cycle.	39
Tableau 3. 18: Nombre d'élèves et appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe.	41
Tableau 3. 19: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare être insatisfait des services de l'éducation, Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/ formation selon la raison de non satisfaction.	42
Tableau 3. 20: Proportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, Proportion (%) de ménage ayant des attentes par type d'attente, selon la commune.	42
Tableau 3. 21: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par temps mis pour l'obtenir.	44
Tableau 3. 22: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et trouve long le temps d'attente, Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et a payé un pourboire, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par.	45
Tableau 3. 23: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que la commune a impliqué le village/quartier dans la planification, Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type.	47
Tableau 3. 24: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que le ménage n'est satisfait des actions/services de la commune, Pourcentage des ménages dont un membre n'est pas satisfait par raison d'insatisfaction.	48

Liste des graphiques

Graphique 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe.....	15
Graphique 3. 2: Pourcentage de ménages s'approvisionnant en eau par source d'approvisionnement.	16
Graphique 3. 3: Répartition (%) des ménages utilisant une source d'eau publique, par principale source d'eau publique.	17
Graphique 3. 4: Pourcentage (%) par Institution/Personne intervenant pour réparer la panne de la principale source publique d'eau.	19
Graphique 3. 5: Appréciation en termes de coût.....	21
Graphique 3. 6: Appréciation en termes d'odeur de l'eau	22
Graphique 3. 7: Appréciation en termes de qualité de l'eau	22
Graphique 3. 8: Appréciation en termes de goût	
Graphique 3. 9: Appréciation en termes d'odeur de l'eau	23
Graphique 3. 10: Proportion (%), de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à.....	24
Graphique 3. 11: Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau.....	25
Graphique 3. 12: Appréciation du montant payé pour la consultation.....	29
Graphique 3. 13: Répartition (%) de ménages par appréciation de l'accueil.....	29
Graphique 3. 14: Pourcentage (%) de ménages insatisfait avec raison d'insatisfaction	33
Graphique 3. 15: Pourcentage (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus.	34
Graphique 3. 16: Distance parcourue par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire.	37
Graphique 3. 17: Pourcentage (%) des ménages dont un membre déclare que la salle endommagée a été réfectionnée.	39
Graphique 3. 18: Pourcentage de ménages ayant payé les frais exigibles par appréciation du montant payé selon le cycle.	40
Graphique 3. 19: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et, parmi ceux ayant demandé le service, ceux estimant que l'accueil pour le service a été bon.	44

Graphique 3. 20: Répartition des ménages par temps mis pour obtenir un service.	46
Graphique 3. 21: Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type.....	47
Graphique 3. 22: Pourcentage (%) de ménages insatisfaits selon les raisons d'insatisfactions.	48
Graphique 3. 23: Pourcentage (%) des ménages dont un membre a des attentes vis à vis de la commune selon le type d'attente.	50

Liste des sigles et abréviations

CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique ;

CMA : Centre Médical d'arrondissement;

CSI : Centre de Santé Intégré

CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées

FCFA : Franc de la Communauté financière africaine

FEICOM : Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale

GTE/Sahel : Gestion des Terres et Eaux du Sahel

INS : l'Institut National des Statistiques

LRFE : Loi portant Régime Financier de l'Etat)

MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MINFI : Ministère des Finances

OSC : Organisations de la Société Civile

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré

PNDP : Programme National Développement Participatif

PPA : Projet de la Performance des Administrations

SDE : Services Déconcentrés de l'Etat (

TCR : Transfert progressif des Compétences et Ressources

UPE : Unités Primaires d'échantillonnage

ZD : Zone de Dénombrement

RESUME EXECUTIF

Le Gouvernement du Cameroun, avec l'aide de la communauté des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, a mis en place un Programme dénommé « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP, conçu en trois phases de quatre ans chacune. Ce Programme est un important outil de mise en œuvre du document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi du Cameroun, notamment de l'axe développement local de la stratégie du développement du secteur rural. L'Objectif de Développement du Programme dans sa troisième phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité.

C'est dans cette perspective que le Contrôle Citoyen de l'Action Publique a été envisagé comme le mécanisme approprié à travers lequel les citoyens/OSC pourront réaliser une enquête de perception des populations afin d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui sont affectés, contrôler l'action publique et/ou obliger les responsables à rendre compte aux citoyens. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité dans la Commune de MOUTOURWA, l'OSC, GTE/Sahel a été retenue pour conduire l'opération des enquêtes sur le terrain.. Toute fois, l'Institut National des Statistiques(INS) a été mis à contribution pour la détermination de la taille de l'échantillon et les méthodes de collecte des données. Les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux ont été retenus comme champ d'action du Scorecard.

Ainsi dans le domaine de l'hydraulique, 97,7% des ménages interrogés ont jugé insuffisants les points d'eau disponibles. Dans le domaine de la santé, 51,8% des ménages interrogés ont estimé le coût des soins de santé trop élevés. En matière de l'éducation, 63,7% des ménages interrogés dénoncent le coût élevé de la scolarité au niveau secondaire. S'agissant de l'offre des services communaux, 89,4% des ménages relèvent une invisibilité des actions communales. A la suite de cette analyse, nous retenons quelques recommandations :

- Associer les populations dans les prise de décisions concernant les actions de développement ;

Renforcer les capacités des populations dans le domaine de la gestion des affaires publiques ;

- Encourager la création des formations sanitaires et les établissements scolaires pour l'épanouissement des populations locales ;

Favoriser la création des points d'eau afin de faciliter à la population l'accès à de l'eau potable et ainsi limiter la propagation des maladies hydriques ;

- Promouvoir les actions de développement en faveur de la femme.

PREFACE

Soucieux de promouvoir le développement local, le gouvernement camerounais a initié la décentralisation. Ce processus a existé avant l'indépendance et a effectivement pris corps à travers La loi no 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 2 juin 1972. IL consiste à transférer de manière progressive les compétences par l'État aux collectivités territoriales décentralisées. Ce transfert de pouvoir est régi par des textes réglementaires votés par l'Assemblée Nationale et promulgués par le Président de la République. Et les compétences transférées sont orientées vers les populations cibles. Elles permettent aux collectivités territoriales décentralisées (CTD) de promouvoir la démocratie participative, la bonne gouvernance et le développement local sur les plans social, éducatif, sanitaire, sportif, culturel, économique, artisanal et touristique.

Mais, depuis 1996, de nombreux progrès et acquis ont été enregistrés, mais beaucoup de faiblesses et de contraintes méritent des sacrifices supplémentaires pour la mise en œuvre de la politique de décentralisation.

Les principales faiblesses et contraintes ont trait singulièrement au cadre institutionnel, organisationnel et juridique d'intervention, au déficit en ressources humaines et financières des collectivités locales. Pour ce faire, les actions de services publics doivent être évaluées par les populations bénéficiaires et les mécanismes de sanctions, notamment l'expression des suffrages, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique. A ce titre, le Scorecad est un moyen qui permet aux populations d'apprécier la qualité des services offerts par les services publics. En effet, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) est, à mon avis, pour l'exécutif communal un outil de correction, d'évaluation et de proposition d'orientation en rapport avec les interventions des services publics. C'est l'occasion idoine d'entrer en adéquation avec les besoins exprimés par les populations bénéficiaires de ces actions de développement et les différentes programmations faites en vue de mesurer leur impact et évaluer leur pertinence. C'est en cela qu'il considère le contrôle citoyen de l'action publique (ScoreCard) comme une ambition qui désire promouvoir la bonne gouvernance, accroître l'efficacité de l'action publique, renforcer les moyens d'action, clarifier les rôles des élus, des partenaires et des populations dans le suivi évaluation des actions publiques dans le processus de développement local

D'une manière générale ce rapport présente les activités qui ont été menées pour la mise en œuvre du CCAP dans la commune de Moutourwa et les résolutions prises pour son implémentation.

En vous souhaitant une bonne lecture, nous restons attentifs à vos suggestions et conseils qui contribueront sans doute à l'amélioration des services dans la commune de Moutourwa afin que nous participions aisément au rendez-vous fixé en 2035.

Je vous remercie.

Le Maire de Moutourwa



MBIDI JEAN

INTRODUCTION

La gestion des ressources humaines et économiques à l'intérieur d'un Etat obéit à un ensemble des stratégies politico-sociales mises en œuvre pour satisfaire l'intérêt général. Autrement dit, un pays se caractérise par son territoire, sa population et ses institutions. Cela revient à dire que le peuple ou mieux encore, la population doit jouir du bien-être matériel et du mieux-être intellectuel. Pour parvenir à cette satisfaction, le gouvernement a impulsé une dynamique qui intègre d'une manière suffisante l'implication des collectivités locales dans la gestion des affaires publiques pour gagner le pari du développement local. Ainsi, la décentralisation régie par la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 illustre, sans doute que celle-ci demeure un défi important lié à la responsabilisation effective des collectivités territoriales décentralisées dans la prise en charge des préoccupations prioritaires des citoyens telles que : la promotion du dialogue social, le développement économique, l'appui à la création de l'emploi et la protection sociale. En effet, la loi portant orientation de la décentralisation est concrètement matérialisée par le transfert des compétences et ressources aux collectivités territoriales décentralisées (Régions et Communes) par l'Etat. Cela étant, le PNDP (Programme National de Développement Participatif), est un instrument utilisé par le gouvernement pour favoriser la participation effective de la population à la prise des décisions sur les affaires courantes. A ce titre, comment l'Etat s'organise-t-il pour s'assurer de la bonne conduite des actions des services publics et de la prise en compte de besoins de ses citoyens ?

La démarche de la budgétisation par programme axée sur la performance repose sur une logique qui veut qu'à partir des orientations politiques, des ressources mobilisables ainsi que des attentes des citoyens (usagers, contribuables) recueillis lors des enquêtes et des sondages contribuent à la fixation des objectifs et des programmes stratégiques. Ces objectifs sont décrits dans le projet de la performance des Administrations (PPA) qui constitue le document de base de pilotage stratégique et opérationnel. C'est dans cette perspective qu'intervient le Contrôle Citoyen de l'Action Publique, dénommé « ScoreCard » qui est un mécanisme d'évaluation des performances des services publics avec la contribution d'autres organes tels que : les Communes, les organisations de la société civile, l'Institut National de la Statistiques (INS) et les bénéficiaires qui sont incontestablement les populations. Cependant, le CCAP est d'abord un outil d'aide à la décision, ensuite c'est un processus qui vise à renforcer les performances des collectivités locales à travers un engagement civique et une participation active des citoyens afin d'instaurer une culture de la transparence, de l'inclusion au motif d'amener les élus et les

organes de gestion des collectivités locales à rendre compte de leurs décisions ; enfin, le CCAP est un moyen qui permet de mesurer le degré de satisfaction des populations pour un réajustement efficient en vue d'une meilleure gouvernance. Pareillement, l'accomplissement de cette vision développementaliste à travers le Contrôle Citoyen de l'Action Publique s'entoure des exigences méthodologiques qu'il faille, a priori, déterminer pour assurer la bonne conduite des opérations d'enquêtes sur le terrain.

Le présent rapport est subdivisé en quatre chapitres. Le premier chapitre traite du cadre juridique en matière de décentralisation et de développement local au Cameroun. Le deuxième quant à lui relève les aspects relatifs à la méthodologie de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique, le troisième chapitre présente les principaux résultats obtenus et les améliorations suggérées. Le quatrième chapitre présente une ébauche de plan d'action qui tient compte des préoccupations majeures de la commune

CHAPITRE I : CADRE JURIDIQUE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN

La décentralisation se conçoit comme un mode de gestion administrative régie par des dispositions législatives et réglementaires en vue de promouvoir le développement local.

I.1 CADRE JURIDIQUE DE LA DECENTRALISATION

De prime abord, la décentralisation est prévue et inscrite dans la constitution du 18 janvier 1996 en ces termes : « La République du Cameroun est un Etat unitaire décentralisée » (article 1er). Au plan législatif et réglementaire, la loi de la décentralisation de 2004 a été délibérée et adoptée à l'Assemblée Nationale et promulguée par le Président de la République du Cameroun le 22 juillet 2004. En fait, la décentralisation qui était, jadis, sous l'autorité d'un ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation retrouve son autonomie par le biais de la création d'un ministère chargé de gérer les affaires relatives à la Décentralisation et au Développement local à l'occasion du récent réaménagement du 02 mars 2018. Cela justifie la prépondérance de cet organe de gestion administrative dans la configuration institutionnelle de l'Etat, eu égard à sa mission régaliennne.

I.2 PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

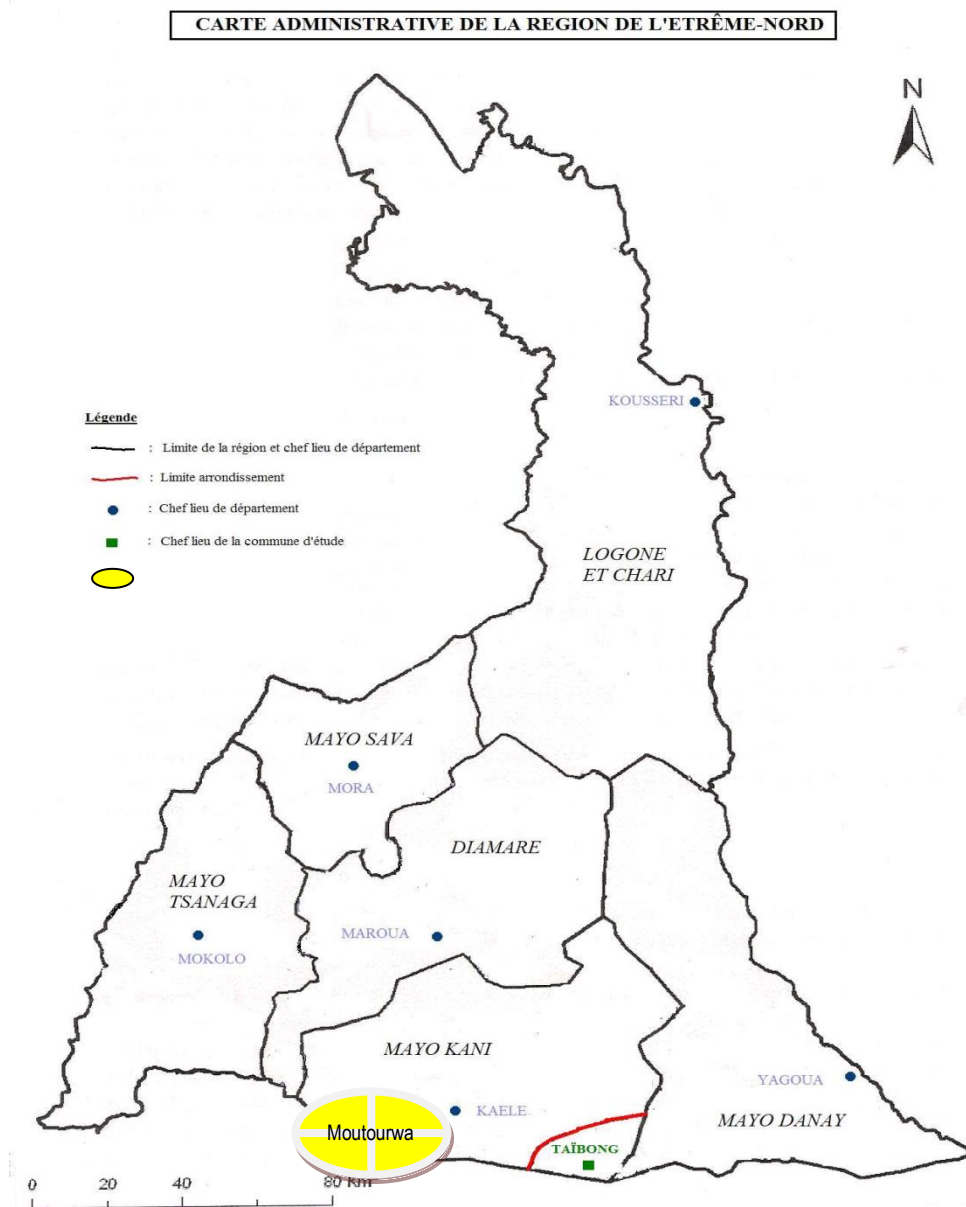
La décentralisation au Cameroun est instituée par la loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972. Elle constitue un vaste domaine d'interfaces politico-administratives. Elle implique en effet : 360 communes, 17 communautés urbaines, une soixantaine de préfectures. Elle compte également, comme acteurs-clés pour le transfert progressif des compétences et ressources (TCR) de l'Etat aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), une trentaine de départements ministériels au niveau central et leurs services déconcentrés dans les régions et/ou départements, voire dans les arrondissements. Depuis janvier 2010, les premiers transferts sont effectifs. Quelques ministères ont procédé à ces transferts, dont neuf (9) en 2010, quatre (4) en 2011 et trois (3) en 2012, et dans divers secteurs tels que l'agriculture et le développement rural, le développement urbain et l'habitat, l'élevage, les pêches et industries animales, l'eau et l'énergie, les travaux publics, la santé publique, les affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, les arts et la culture, le commerce, l'éducation de base, les petites et moyennes entreprises, l'économie sociale et l'artisanat, le tourisme. Le transfert de compétences et celui des ressources présentent des statuts et des résonances différents. Les transferts de compétences sont définitifs. D'une part, ils densifient constamment le champ des responsabilités dévolues aux CTD. D'autre part, ils

en font des organisations jouissant d'une autonomie administrative et financière dans la gestion des intérêts locaux. A contrario, les transferts des ressources apparaissent, dans la plupart des cas, tributaires de la disponibilité de celles-ci et des priorités conjoncturelles du Gouvernement, généralement définies au niveau central. Ils peuvent donc s'avérer occasionnels, voire aléatoires, rendant les CTD dépendantes des aléas de gestion du budget global de l'Etat pour le financement de la mise en œuvre des compétences transférées, sans toutefois opérer leurs possibilités de mobilisation des ressources « propres ». L'enjeu central du processus est la « promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local », comme le stipule la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation. Cet enjeu, porté principalement par les CTD entraîne toutefois la mobilisation d'un grand nombre de parties prenantes dans la gestion des projets de développement au niveau local. C'est le cas notamment avec l'Etat qui assure la tutelle des communes au travers du préfet, lequel a la possibilité de leur procurer des appuis techniques experts à travers son réseau dense de collaborateurs. Ledit réseau est constitué d'une part des services préfectoraux (unités techniques de la préfecture), d'autre part des services déconcentrés de l'Etat (SDE) au niveau des départements et des arrondissements. D'autres partenaires au développement locaux, nationaux et internationaux peuvent également être sollicités ou agréés à l'exemple des OSC (Organisations de la société Civile). Un dispositif réglementaire constitué d'un ensemble de décrets et d'autres textes, (cf. annexe) à l'exemple Décret n°2006/182 du 31 mai 2006 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2000/355 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM fixe les modalités d'exercice de certaines compétences transférées, ainsi que le montant et la répartition de la dotation générale pour le financement de la décentralisation ou encore le décret n° 2009/248 du 5 août 2009 fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la Dotation Générale de Décentralisation. Pourtant, pour la plupart des acteurs au processus (dirigeants politiques, hauts fonctionnaires et acteurs de la société civile), les niveaux de connaissance et de partage d'information restent relativement différents ce qui nécessite un contrôle et un suivi plus efficace relativement à la loi n 76/4 du 8 juillet 1976 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédits publics et des entreprises d'Etat. Nous notons aussi que la compréhension des dispositifs techniques et légaux, des différentes interactions, des rôles et des responsabilités ne sont pas toujours partagée, du fait entre autres de la jeunesse du processus de transfert et de l'absence de cadre d'analyse des interfaces générées. Ceci constitue un défi important dans l'efficacité des actions conjointes qu'imposent la gestion des compétences transférées,

l'optimisation des ressources rares et la coordination des actions, pour atteindre un développement local et optimal. La promotion du développement local met en relief la participation des communes. C'est le cas de la commune de Moutourwa que nous présentons dans le cadre du Scorecard.

I.3 Brève présentation de la Commune de MOUTOURWA.

1.3.1 Localisation de la commune.



La Commune de Moutourwa est située dans l'Arrondissement du même nom, Département du Mayo-Kani, région de l'Extrême-Nord. Elle est limitée :

- Au Nord par la Commune de Maroua 1^{er}

- Au Sud par les Communes de Figuil et Guider ;
- A l'EST par la Commune de Kaélé
- A l'Ouest par la Commune de Ndoukoula

1.3.2.- Description du milieu biophysique.

1.3.2.1 le climat.

Le climat de la commune est de type soudano sahélien, caractérisé par deux saisons :. Une longue saison sèche d'une durée d'environ huit (08) mois, allant d'Octobre à mai et une saison des pluies de quatre (04) mois couvrant les mois de juin à septembre. Ce climat a une influence certaine sur la disponibilité et la distribution des ressources en eau, nécessaires au développement des différentes activités agricoles et pastorales. La réussite d'une campagne agricole par exemple sera déterminée non seulement par la quantité totale des pluies enregistrées, mais surtout par la répartition de celles-ci dans le temps. La pluviométrie annuelle varie entre 700 et 1000 mm avec une moyenne 800 mm. La température moyenne annuelle est de 34°C, avec mars, avril et mai comme les mois les plus chaud et décembre, janvier et février comme les mois les plus froids. Par ailleurs, on note une amplitude annuelle de 8°; avec un minimum de 23°C et un maximum de 45°C comme températures extrêmes.

1.3.2.2- Le relief.

Le relief de la commune de Moutourwa est caractérisé par deux formes géomorphologiques à savoir des vastes plaines traversées par quelques chaînes de montagnes qui culminent à 400 mètres.

1.3.2.3- Sols.

On rencontre dans la commune de Moutourwa 4 types de sols menacés par les effets de l'érosion pluviale et éolienne :

Les plaines très riches dans l'ensemble sont exploitées pour les activités agricoles et transformées en pâturages après les récoltes du mouskwari.

Le tableau ci-dessous indique les types de sols, leurs caractéristiques ainsi que leurs usages

Types des sols et leurs caractérisations

TYPES DE SOLS	POSITIONS	CARACTERISTIQUES	DIFFERENTS USAGES
Vertisols (Karals)	Plaines inondables ,	Profonds, très argileux capacité de rétention d'eau, très élevée	Culture de mouskwari
Planosols (Hardés)	Plaines	argilo-limoneux, incultes	Impropre à la culture

Sols hydro morphes (Yaéré)	Plaines	Sols très lourds, très argileux. Capacité de rétention d'eau élevée	Riziculture pluviale
Sols ferrugineux	Plaines cuirassées, pied des montagnes	Sableux à sablo- argileux, lessivés, érodés, pauvres en matières organiques	Sorgho SP, maïs, arachide, niébé, mil, coton

1.3.2.4 Hydrographie.

Situés dans la zone semi-aride, tous les cours d'eau de Moutourwa ont un régime intermittent. Avec des crues temporaires en Juillet, Août et septembre et des étiages en Mars, avril, Mai.

1.3.2.5- Végétation et Flore.

La savane arbustive et la steppe à épineux constituent les formations végétales les plus dominantes dans la Commune de Moutourwa. Elles sont à prédominance herbacées et parsemées des espèces ligneuses sur les flancs et crêtes des montagnes Merked. Les familles herbacées dominantes sont des graminées tandis que *Acacia albida* (Mundjunuf), *Balanites aegyptiaca* (Tagwar), *Acacias mimosacées*, *Khaya senegalensis* (Metter), *Ziziphus mauritiana*, *Tamarindus indica*, les neem ou *Azadirachta indica*, *Acacia seyal* etc. constituent les principales espèces ligneuses. Cette végétation subit la pression anthropique pour les raisons suivantes : extension des champs, prélèvement des bois des services, bois de chauffage et des pailles pour les toitures des cases, pâturage et les feux de brousse. La destruction de la végétation expose la Commune à l'avancée du désert et aux effets des changements climatiques.

1.3.2.6 Faune.

La Commune de Moutourwa a un potentiel faunique considérable ; on rencontre dans les montagnes des singes, des phacochères, des damans de rochers, des pintades, des porcs-épics, des hérissons et dans la plaine, des lapins, des varans, des écureuils, des rats, des perdrix.

1.3.3 Milieu humain.

La population de la commune de Moutourwa est estimée à 40197 habitants dont 4570 âmes pour la ville de Moutourwa (RGPH de 2005). Les principaux groupes ethniques sont les Moundang, les Guidar, les Toupouri, les Guiziga et les peuls. Les Moundang représentent le groupe ethnique majoritaire.

1.3.4 -Milieu socio-économique

1.3.4.1 - Organisation sociale

Les populations de la commune de Moutourwa pratiquent trois religions : l'animisme, le christianisme et l'islam. Les pratiquants de ces religions s'acceptent mutuellement dans leurs pratiques et cohabitent.

La structure sociale est organisée autour des guides des communautés. Ces guides sont appelés Lamido pour le cas de celui de Moutourwa, Lawanes et Djaoros dans les villages et quartiers. Le canton de Moutourwa épousant les contours de la commune, le Lamido de Moutourwa chef de premier degré est représenté dans les villages et quartiers par les Lawanes et djaoros. Ils jouent un rôle important dans la préservation de la paix sociale au sein de leurs communautés avec entre autres missions la gestion des conflits sociaux, agropastoraux, foncier et rendent compte à leurs supérieurs hiérarchiques respectifs.

1.3.4.2. Habitat.

L'habitat est de type traditionnel dans les villages fait, de petites cases en terre et aux toits de chaume regroupant toute la famille (chef de ménage, épouse et enfants). Il existe également des maisons en matériaux définitifs mais en faible proportion. Dans l'espace urbain communal on rencontre des habitats en matériaux définitifs dans la plupart des quartiers. Les populations de Moutourwa vivent groupées de manière générale.

1.3.4.3 Système foncier.

Les terres sont gérées par les chefs des villages. Elles sont aussi héritées de père en fils.

1.3.4.4- les acteurs de développement local.

Les acteurs de développement dans la commune de Moutourwa sont représentatifs. En dehors de l'Etat à travers les services déconcentrés, il y a les programmes / projets comme le PNDP, la GIZ/PADDL, le PDR-EN, la SNV, les organisations locales à l'instar du CODAS-CARITAS à travers la Fondation BETHLEHEM. Le dynamisme des élites est appréciable à travers les différents comités de développement. Tous ces organismes travaillent ou ont travaillé pour l'amélioration des conditions de vie des populations et pour la réduction de la pauvreté.

1.3.4.5- Les secteurs d'activités économiques.

Les populations de la commune de Moutourwa sont essentiellement agricoles dans la zone rurale. Cependant, elles pratiquent aussi l'élevage, l'artisanat et le petit commerce. Dans la zone urbaine, en dehors des activités ci énumérées, on dénombre les travailleurs dans le secteur public et dans le secteur privé formel et informel.

1.3.4.5.1 Le secteur primaire.

A- Agriculture

L'agriculture est la principale activité économique pratiquée dans la commune de Moutourwa. Elle mobilise plusieurs actifs agricoles autour de deux catégories de cultures : Les cultures pluviales (sorgho rouge, maïs, arachide, niébé, coton, patate douce, soja, le sésame, les légumes sauce, etc.)

Les cultures de contre saison (sorgho de saison sèche ou moukwari, riz irrigué) Le tableau ci-dessous présente, les superficies moyennes emblavées par an de certaines spéculations et leur rendement.

L'agriculture est la principale activité économique et porte essentiellement sur les cultures vivrières (sorgho de saison des pluies, sorgho de contre saison, arachides, sésame, niébé, riz pluvial, maïs), les cultures de rentes (oignon, coton), les tubercules (patate, manioc).

Les techniques culturales sont archaïques, et pratiquées avec du matériel rudimentaire. Cette agriculture est sujette la plupart de temps aux conditions naturelles défavorables et aux intempéries. Les produits de cette activité sont destinés à l'autoconsommation et à la commercialisation. Le nombre d'actifs agricole est estimé à 26 000 environ. Les rendements tournent autour de 1000 kg/ha pour les céréales, et 800 kg pour les oléagineux.

La traction animale est généralement pratiquée pour les cultures rémunératrices comme le coton et dans une moindre mesure pour le maïs. Les techniques utilisées pour les céréales sont encore rudimentaires. S'agissant du moukwari, les sols trop argileux qui leur sont destinés rendent la préparation des terres pénibles en culture attelée, Comme infrastructure d'encadrement, on trouve dans l'arrondissement une délégation d'arrondissement, deux postes agricoles et un secteur SODECOTON.

Les difficultés majeures dans ce domaine d'activité sont :

- Les difficultés d'accès aux intrants :(engrais, semences et produits phytosanitaires) du fait de l'éloignement des centres de distribution et prix élevés ;
- L'inadaptabilité du matériel de travail (archaïque) ;
- Les difficultés de commercialisation (absences de marchés dans certains villages) ;
- Les difficultés d'accès au financement ;
- Le faible encadrement des producteurs.

B- Elevage.

Dans la commune de Moutourwa , l'élevage au delà de son rôle économique, joue un rôle social important dans les communautés. Les zones de pâturage sont constituées des plaines inondables après récolte du sorgho de saison sèche, essentiellement exploitées par les troupeaux transhumants entre le Cameroun et le Tchad voisin. On y rencontre différents types

d'élevages et les modes varient du nomadisme au sédentarisme en passant par la transhumance.

➤ Le nomadisme : propre à certaines tribus (mbororo, arabe choa, foubé) il vise la recherche du bon pâturage et de l'eau potable. C'est également une manière d'échapper au contrôle administratif et à certaines activités sanitaires.

➤ Le sédentarisme : est pratiqué par les agro-pasteurs, la conduite vers les points d'abreuvement dépasse rarement 35 km en aller-retour. La plupart des éleveurs sont concernés.

➤ La transhumance : est une pratique pas très courante, quand elle a lieu c'est le sud du Tchad qui est le lieu de convergence.

Plus qu'une activité rentable, l'élevage est davantage pratiqué par référence au prestige social qu'il confère, puisque la possession d'un cheptel important est synonyme de richesse. C'est donc dire que les troupeaux sont faiblement exploités et rares sont les propriétaires des têtes de bétail qui considèrent les animaux comme des stocks renouvelables.

Bien que l'irrégularité des pluies soit ici un obstacle, la récurrence des maladies et la faiblesse de l'encadrement des éleveurs sont autant de facteurs qui expliquent du faible développement de l'élevage.

Activités de l'élevage :

- L'élevage bovin

Il est de type traditionnel, largement dominé par le système de sédentarisme, avec une exception chez les bororo qui se déplacent à la recherche de pâturage. Essentiellement pratiquée par les hommes

- L'élevage des petits ruminants :

L'élevage des ovins et caprins est pratiqué par la plupart des familles, cette activité occupe aussi les hommes, les femmes et les jeunes.

- L'élevage porcin :

La commune de Moutourwa est une importante zone d'élevage de cette espèce animale au niveau de la région. Avec la demande de plus en plus croissante venant du Sud du pays, cet élevage est appelé à connaître des jours meilleurs. Pratiqué par les femmes majoritairement.

- L'élevage de la volaille :

La volaille se rencontre dans presque toutes les familles, en particulier en milieu rural, mais son élevage enregistre d'énormes pertes dues surtout aux maladies. L'amélioration de l'habitat et de la santé de cette espèce pourrait diminuer ses pertes.

1.3.4.5.2 Le secteur secondaire.

A- Commerce.

Les activités commerciales de la commune de Moutourwa sont animées par des échanges qui portent essentiellement sur les produits agricoles (les céréales,), pastoraux, (bovins, ovins caprins, porcins et volailles) et artisanaux (Seko, canaries, pots, nattes). A coté, se développe de plus en plus la commercialisation des produits manufacturés. Cette partie du commerce est dominée par les produits alimentaires, matériaux de construction et les effets vestimentaires. Il existe en outre deux marchés à bétail. Les principaux lieux de rencontre entre acheteurs et vendeurs sont : Moutourwa, Titing pour les produits d'élevage, Moutourwa, Titing Laf, Mouda pour les autres produits.

B- Autres activités de transformation.

Les petites unités de transformation du mil, de l'arachide, de niébé, maïs et de l'oseille de guinée constituent les autres sources de revenus des populations de Moutourwa.

Associés à la commercialisation des bois de chauffe, ces produits transformés constituent une source de revenus important pour la scolarisation des enfants et la prise en charge des soins de santé des familles.

On rencontre également des Forgerons, Tisserant, potiers, maroquiniers, menuisiers, teinturiers (batik)

1.3.4.5.3- Le secteur tertiaire.

A Moutourwa il existe quelques activités du secteur tertiaire à savoir : 01 établissement de transfert de fonds (Express Union). Les cabines de téléphonie mobile, les réparateurs des motos des restaurants, des transports par moto taxi, l'atelier de couture etc.

A- Principaux services publics de l'espace communal

Les populations de la Commune de Moutourwa bénéficient de divers services publics ci-dessous :

A.1.- Education de base : La carte scolaire comprend 02 Ecoles maternelles, 40 Ecoles primaires dont 37 Ecoles Publiques, 02 Ecoles privées confessionnelles et 01 Ecoles des parents.

A.2.- Enseignements secondaires : ce second secteur de l'éducation des jeunes comprend 03 Lycées d'enseignement général, 01 collège d'enseignement technique (CETIC), 03 Collèges d'Enseignement Général (CES).

A.3.- Santé publique : La carte sanitaire est constituée de: 01 hôpital de District de santé, 06 Centres de santé Intégrés, 02 Formations sanitaires privées.

A.4.- Infrastructures socioculturelle et sportive :

01 stade municipal une aire de jeux à Mouda, un foyer culturel à Moutourwa et 3 bibliothèques constituent l'essentiel d'infrastructures et services de ce secteur.

CHAPITRE II : SYNTHÈSE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTROLE CITOYEN DEL'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA

L'intérêt de comprendre la méthodologie de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique souligne la nécessité de préciser le contexte de l'étude et son objectif.

II.1 CONTEXTE DE L'ETUDE.

Le contrôle citoyen de l'action publique s'inscrit dans la perspective d'enraciner le principe de base de la vision de développement au Cameroun. De plus, le Scorecard est un mécanisme qui s'engage dans un développement durable ; c'est-à-dire concilier le développement économique avec la préservation de l'environnement sociopolitique, les valeurs de solidarité et de justice sociale dans l'optique de stimuler le courage des générations futures à répondre aux besoins existants. Il s'agit, en fait de relever les préoccupations ponctuelles des populations dans les secteurs importants tels que l'hydraulique, la santé, l'éducation les services offerts dans l'institution communale. Ainsi, le CCAP faut-il le préciser est un processus dynamique qui met l'accent sur l'existence d'une volonté des pouvoirs publics dans l'accompagnement des collectivités locales décentralisées. Mais le succès de cette réflexion se mesure, en effet par la satisfaction des populations bénéficiaires et qualité du résultat. Cependant, Le PNDP, programme mis en place par le gouvernement depuis 2004 s'investit pour améliorer les conditions de vie des populations rurales et urbaines. Ce procédé permet de renforcer les capacités des Communes dans l'implémentation de la décentralisation. Dans la même pensée, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique est envisagé pour réaliser une enquête de perception des populations sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal.

Aussi, la prise en compte en amont de la dimension politique et sociale des pouvoirs publics dans la conception du Scorecard est-il un élément important pour l'appropriation et l'acceptation de ses objectifs ?

II.2 OBJECTIF ET METHODOLOGIE DU CCAP

Pour appréhender la dimension civique du Scorecard, nous allons présenter son objectif et sa méthodologie.

2.2.1 Objectif du CCAP

Le souci d'accompagner les populations dans la mise en œuvre des projets de développement local traduit la volonté manifeste du gouvernement. Cette possibilité renvoie à l'idée du développement qui ne peut être uniquement mesurée par des grandeurs économiques telles que le PIB, nécessite de se référer à d'autres indicateurs. Ces derniers peuvent se limiter, par ailleurs à des évaluations quantitatives. Mais, l'objectif étant le bien être des populations, il est question d'évaluer ce bien être et pour cela la participation des individus à la prise des décisions sur les affaires courantes est essentielle. En conséquence, l'objectif du CCAP se situe à trois niveaux :

D'abord, au niveau opérationnel, il faut construire les indicateurs de bien être permettant d'apprécier et de suivre la mise en œuvre des politiques publiques ;

Ensuite, au niveau citoyen, il est intéressant d'impulser une véritable éducation citoyenne, par une démarche méthodologique afin de générer des résultats probants favorisant la matérialisation de la décentralisation, gage de succès du Scorecard et d'améliorations des conditions de vie des populations ;

Enfin, au niveau scientifique, l'objectif est de produire et concevoir des documents appropriés au Scorecard, d'où l'intérêt de réaliser les enquêtes dans 320 ménages situés dans l'espace communal de MOUTOURWA, département du MAYO KANI, Région de l'Extrême-Nord. Il s'agit concrètement de collecter les informations afin de capitaliser les avis des populations cibles sur la qualité de l'offre des services publics dans les secteurs de l'hydraulique, l'éducation, la santé et sur le service communal.

2.2.2 Méthodologie du ScoreCard.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de réalisation du contrôle citoyen et de l'action public, la démarche est adoptée à l'initiative du PNDP, de l'Institut National des Statistiques et des OSC. Le PNDP a procédé recrutements des structures compétentes et définir un cadre

pour la réalisation de ces opérations, ensuite, l'INS a servi de cadre pour la détermination des ménages et enfin l'OSC; GTE/Sahel qui est un organe de suivi des opérations de collecte des données sur le terrain. Au-delà de cet aspect, nous pouvons préciser que GTE/Sahel a supervisé les enquêtes dans la zone 7 de la Région de l'Extrême-. Pour la bonne conduite des opérations de collecte des données, il était indispensable de constituer une équipe composée d'un chef d'équipe, 1 superviseur et 10 enquêteurs par commune. Le critère de sélection qui a prévalu dans la désignation de ces candidats est basé sur l'étude des dossiers conformément au background défini par le PNDP à savoir : minimum Bac pour les enquêteurs, Bac+3 pour les superviseurs communaux et Bac+4 pour le chef d'équipe.

Au vu de ce qui précède, le PNDP a établi un chronogramme d'activités qui organise tout le processus. C'est, en effet le lieu d'indiquer qu'il ya eu d'abord la formation du chef d'équipe, ensuite celle des superviseurs et enfin la formation des enquêteurs harmoniser la compréhension pour la réalisation du contrôle citoyen de l'action publique. Nous notons à titre indicatif que les informations sur le terrain sont collectées à travers l'outil, qui est un questionnaire-ménage.

II.3 METHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ECHANTILLON ET DE LA COLLECTE DES DONNEES.

Pour faciliter la réalisation du Scorecard, la démarche utilisée s'articule autour du tirage de l'échantillon et la collecte des données

2.3.1 TIRAGE DE L'ECHANTILLON

Les principales caractéristiques du plan de sondage sont décrites dans la présente partie. Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. L'objectif principal du plan de sondage de l'enquête ScoreCard est de produire des estimations statistiquement fiables de la plupart des indicateurs au niveau de la commune.

- a- Une approche d'échantillonnage en grappes stratifié, à plusieurs degrés, a été utilisée pour la sélection de l'échantillon de l'enquête.
- b- **Taille de l'échantillon et répartition de l'échantillon.**
- c- Le choix de la taille d'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la

précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex.: budget, personne l de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

d- L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages. Cette enquête s'est appuyé sur les mêmes ZD que celles sélectionnées lors l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) qui a sélectionné 20 ZD maximum par commune. Pour cela, pour les communes ayant sélectionnées 20 ZD pendant EC-ECAM4, 16 ménages ont été sélectionnés par ZD pour être enquêtés dans le cadre ScoreCard. Pour les communes ayant moins de 20 ZD, l'échantillon 320 ménages de la commune a été réparti dans chaque proportionnellement au nombre de ZD lors de l'EC-ECAM4.

e- Base de sondage et sélection des grappes.

f- Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH 2005) au Cameroun. L'échantillon des unités primaires de ScoreCard est le même que l'échantillon des unités primaires de l'enquête l'EC-ECAM4. De ce fait, il peut être considéré comme résultant d'un tirage à deux degrés.

g- Au premier degré, dans le cadre de l'EC-ECAM4, les zones de dénombrement (ZD) du recensement ont constitué des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et ont été sélectionnées dans chaque arrondissement à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménage a été tirée selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

h- Sélection des ménages

i- Les listes des ménages ont été préparées par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque zone de dénombrement pendant l'EC-ECAM4. Les ménages ont

ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique.

j- Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

k- Au lieu de tirer directement les unités primaires à partir des zones de dénombrement issues de la cartographie du RGPH de 2005, il a été retenu d'utiliser pour ScoreCard les mêmes unités primaires de l'enquête EC-ECAM4 dans le but d'éviter de lourds et coûteux travaux de cartographie. Finalement ScoreCard repose sur un sondage à deux degrés.

l- Les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la commune :

m- P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h

n- P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h

o- Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZD i , et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZD i de la commune h . On notera que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

p-

q- La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h est donnée par:

r-

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

s-

t- Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe EC-ECAM4 dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h . Donc :

u-
$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

v- La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD i de la commune h est alors :

w-

x-
$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

y- Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans l'ième ZD de la commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

Pour opérationnel ce mécanisme, l'Institut National de la Statistique(INS) a mis à la disposition du PNDP des données statistiques de l'enquête camerounaise auprès des ménages en abrégé l'ECAM4 pour identifier les structures. La réalisation de la collecte des données sur le terrain est sanctionnée par la méthode aléatoire des ménages dans la Commune cible, situé dans l'intervalle de Cinq ménages.

Collecte des données

Dans cette opération, il était question de :

- Informer les autorités administratives, municipales, religieuses et traditionnelles sur le processus de réalisation des enquêtes du ScoreCard dans leur zone d'intervention ;
- Identifier toutes les zones de dénombrements (ZD) et les ménages échantillonnés ;
- Enquêter 320 ménages échantillonnés par commune cible ;
- Collecter les données authentiques auprès des chefs de ménages.

Champ de l'enquête et population cible

Le champ géographique de cette enquête est l'ensemble de 160 communes volontaires pour la mise en place d'un mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. En substance, les enquêtes se sont déroulées dans 21 Communes cibles de la Région de l'Extrême-Nord, reparti en deux zones (zone 7 et 8). Cependant, l'OSC dénommée GTE/Sahel a piloté les opérations de collecte des données dans 11 Communes de la zone 7 pour un total 3530 ménages.

Méthode de sondage

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire-ménage. Il est composé de cinq sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'hydraulique, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et dernière sur les services communaux.

2.3.1 Taille de l'échantillon

La collecte des données s'est déroulée dans trois mille cinq cent trente(3530) ménages dans les 11 communes de la zone 7.

2.3.2 Outil de collecte des données

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire-ménage. Il est composé de cinq sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'hydraulique, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et dernière sur les services communaux.

II.4- Formation des agents de collecte

Après l'atelier régional portant lancement officiel du contrôle citoyen de l'action publique le 15 septembre dernier, l'une des grandes articulations de cette opération est sans aucun doute la formation des agents enquêteurs préalablement présélectionnés avec la collaboration des communes couvertes par l'enquête Scorecard.

En prélude à la collecte des données dans les communes ciblées par l'enquête du ScoreCard, les équipes de l'Association pour la Gestion des terres et Eaux du Sahel (GTE/Sahel), l'OSC a organisé la formation des agents enquêteurs présélectionnés en vue de la réalisation des opérations des enquêtes sur le terrain.

Aussi, du 05 au 07 octobre s'est tenu à Maroua, la formation des agents enquêteurs des communes de Maga, Maroua 2, et Dargala (**Pôle 1**) ;

Ensuite, du 24 au 26 octobre 2017, a eu lieu à Kaélé la formation des agents enquêteurs des communes de Kaélé, Tchatibali, Dziguilao, Moutourwa (**Pôle 2**)

Et enfin, du 28 au 30 octobre 2017, a eu lieu la formation des agents enquêteurs à la commune de Yagoua, (**Pôle 3**). Cette dernière a regroupé quatre communes à savoir les communes de Yagoua, Gueme, Gobo et Moulvoudaye.

Pendant les trois jours de formation, six modules essentiels ont été déroulés pour familiariser les enquêteurs avec les techniques de collectes définis dans le cadre de cette enquête.

Ces ateliers de formation ont mobilisé :

- 45 enquêteurs présélectionnés pour le pôle 1 et 03 superviseurs communaux ;
- 60 enquêteurs présélectionnés pour le pôle 2 et 04 superviseurs communaux ;
- 60 enquêteurs présélectionnés pour le pôle 3 et 04 superviseurs communaux ;
- 01 chef d'équipe ;
- Un représentant de l'OSC.

II.5 Exploitation des données

Le CCAP est outil de gestion qui requiert une conduite de l'enquête sur la perception des populations de l'espace communal sur l'offre de service public d'une part et la qualité des

services rendus par les communes d'autre part. Cette opération consiste en l'exploitation des données favorable à l'élaboration d'un outil de gouvernance efficace à travers lequel les changements considérables peuvent être capitalisés dans la Commune. En effet, l'exploitation des données est axée sur une démarche suivante :

- la vérification des informations sur les fiches renseignées par les enquêteurs ;
- la validation des données collectées sur les questionnaires ;
- la saisie et les traitements des données collectées ;
- l'analyse et commentaires sur lesdites données ;
- la restitution des résultats de l'analyse ;
- la prise des décisions par le gouvernement pour envisager les éventuelles améliorations.

III. Méthodologie de mesure des indicateurs de perception

Pour mesurer le niveau de satisfaction des populations, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique, faut-il le rappeler, a focalisé son analyse sur les secteurs tels que l'Hydraulique, la Santé, l'Education et les Services communaux. En effet, l'INS et le PNDP ont servi de cadre pour l'analyse et le calcul des données statistiques générées par l'enquête sur le terrain.

Secteurs.	Domaine concerné.	Indicateurs de mesure de perception.
L'hydraulique.	Système public/privé d'approvisionnement en eau potable	-disponibilité et qualité d'eau ; -accessibilité de la population à l'eau; -proximité des sources d'eau
Santé.	Niveau de soin sanitaire	-proximité des CMA/Hôpitaux ; -disponibilité du personnel et des médicaments ; - qualité des soins et coûts.
Education.	Evaluation du degré de satisfaction de la population	- disponibilité des établissements scolaires et professionnels -proximité des établissements et coûts de la scolarité ; -qualité de l'enseignement (personnels qualifiés et manuels scolaires)
Services communaux.	Implication de la population dans la gestion des affaires communales.	Accessibilité de la population aux services tels que : -l'établissement d'actes de naissance ; -certification des documents officiels ou administratifs

CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

Le présent chapitre donne les résultats d'analyse de l'enquête menée par le PNDP sur le contrôle citoyen de l'action public dans la commune de MOUTOURWA. Cette analyse porte sur quatre secteurs dont le secteur hydraulique, le secteur de la santé, le secteur de l'éducation et les services offerts par l'institution communale.

III.1 PRESENTATION DE LA POPULATION ENQUETEE

L'échantillon de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de MOUTOURWA était composé de 320 ménages tirés au hasard dans toute la commune. Selon les instructions pour les interviews, la personne enquêtée dans les ménages devait être le chef de ménages. Cependant en l'absence de ce dernier, les questionnaires ont été administrés aux représentants adultes à savoir, son (sa) conjoint(e) ou tout autre personne ayant passé au moins six mois dans le ménage et pouvant être en mesure de fournir tous les détails sur le ménage

Selon leur âge, presque 87% des répondants sont d'un âge de 25 ans et plus, soit des adultes responsables capables de fournir de réponses avisées. Une grande majorité près de 95% de chef de ménage sont des adultes de 25 ans et plus. Le rapprochement entre le pourcentage des chefs de ménages (95%) dont l'âge est de 25 et plus et les répondants de la même tranche d'âge 87 % nous permet de déduire qu'un très grand nombre de répondants serait constitué des chefs de ménages.

Par rapport à la variable sexe, les ménages enquêtés sont principalement dirigés par les hommes (86,5%), les femmes ayant la responsabilité de la prise de décisions dans 13,5% de ménages. Les répondants étaient majoritairement des hommes (75,7%) contre seulement près de 24,3% des femmes.

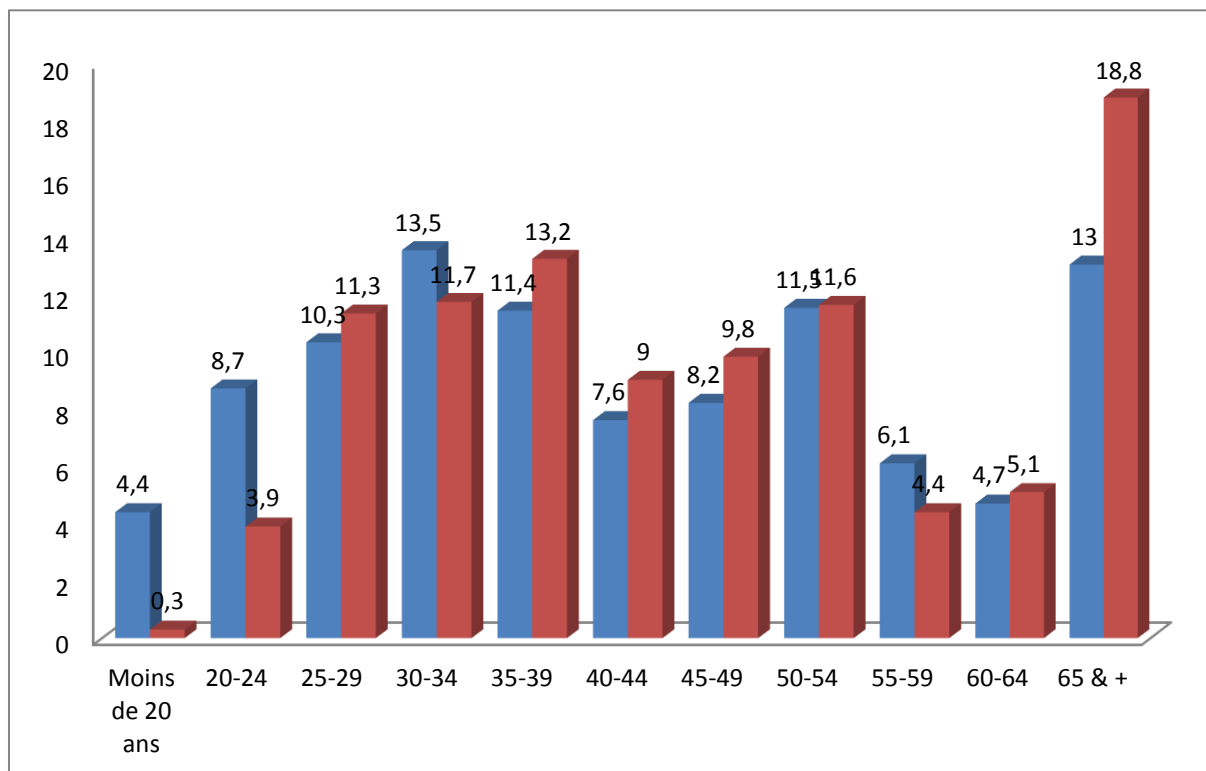
Tableau 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe.

	Groupe d'âges												Sexe			DM	Total
	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/ manquant	Masculin	Féminin			
Répondants	4,4	8,7	10,3	13,5	11,4	7,6	8,2	11,5	6,1	4,7	13,0	0,7	75,7	24,3	0,0	100,0	
CM	0,3	3,9	11,3	11,7	13,2	9,0	9,8	11,6	4,4	5,1	18,8	1,0	86,5	13,5	0,0	100,0	

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Le diagramme qui suit met en évidence les données du tableau ci-dessus. D'une part il présente des histogrammes proportionnels à la fréquence de la population enquêtée par tranche d'âge d'amplitude 4 et d'autre part ceux proportionnels à la fréquence par sexe des populations enquêtée

Graphique 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Les indicateurs de la population enquêtée ainsi que ceux des chefs des ménages sont basés sur les secteurs nommément identifiés à savoir : l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services communaux. Nous allons aborder l'analyse des données de ces secteurs dans l'ordre ci-dessus évoqué

III.2 SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

Le système d'approvisionnement en eau est constitué de puits avec pompe, puits à ciel ouvert, puits protégé, forage avec pompe à motricité humaine, source/rivière, adduction en eau potable.

L'eau étant la principale source vitale, sa gestion requiert des sacrifices tant au niveau des services publics qu'au niveau des acteurs locaux. Cette section présente les résultats de l'enquête du ScoreCard dans le secteur de l'hydraulique. Les ménages échantillonnés dans la commune de MOUTOURWA ont exprimé leurs niveaux de satisfaction en termes de disponibilité, qualité, coût..., des services de l'hydraulique.

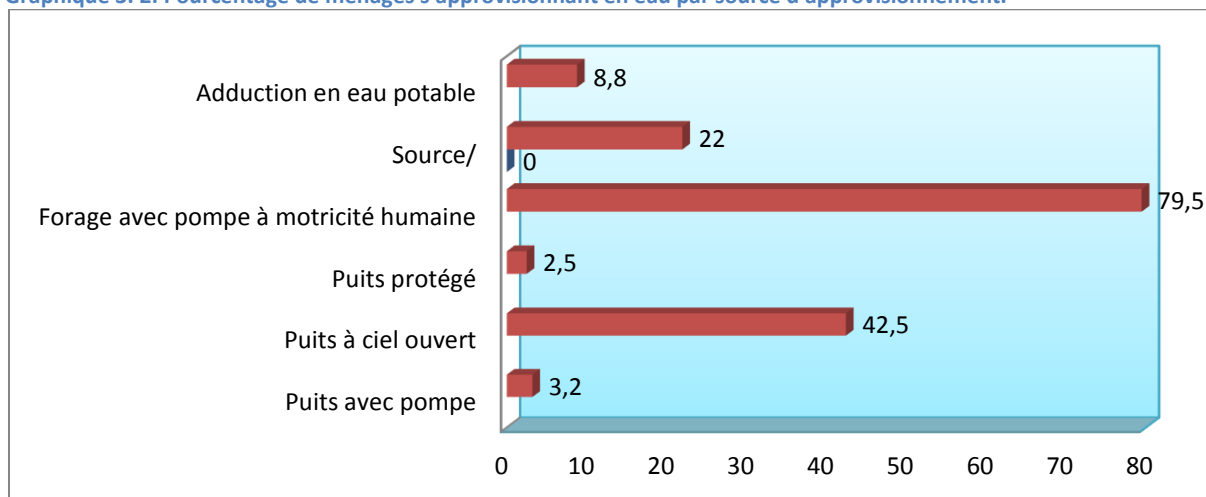
III.2.1. Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique

Pour percevoir le sens des services de l'hydraulique, il est intéressant d'évaluer le nombre des ménages qui utilisent effectivement les services susvisés.

Système d'approvisionnement en eau dans la commune de MOUTOURWA.

D'après les résultats produits par ScoreCard dans les localités échantillonnées de la commune de MOUTOURWA, les forages avec pompes à motricité humaine constitue la principale source d'approvisionnement en eau. Elle est la plus accessible par les ménages et garantit une eau potable ce qui devrait épargner les populations de MOUTOURWA aux maladies hydriques. Il est suivi malheureusement des puits à ciel ouvert qui constitue des points d'eau non potable. Les puits protégé et la source/rivière restent les sources d'approvisionnement en eau les moins utilisés de la commune.

Graphique 3. 2: Pourcentage de ménages s'approvisionnant en eau par source d'approvisionnement.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Quant aux ménages utilisant une source d'eau publique dans la commune de MOUTOURWA, 99,4% des ménages utilisent l'eau potable. Parmi ces ménages, seulement 0,9 % et 11,7% des ménages s'approvisionnent respectivement et principalement dans les puits protégé et la source /rivière. Une minuscule soit 1,8% des ménages s'approvisionnent principalement dans les puits à ciel ouvert. Pourtant près de 7,4 % de ménages utilisent principalement l'adduction d'eau potable.

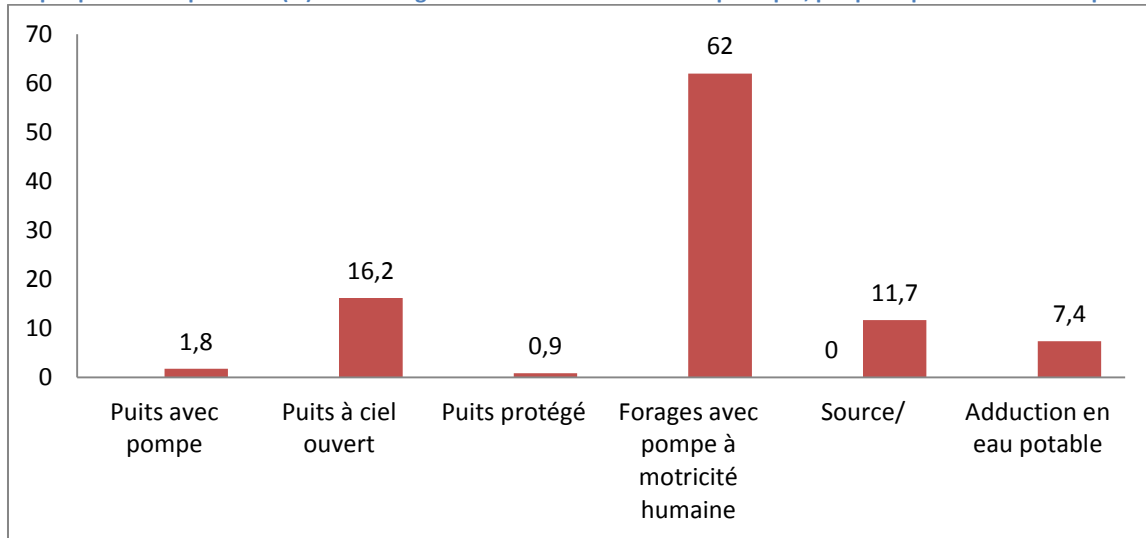
Tableau 3. 2: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau.

Proportion (%) des ménages utilisant l'eau potable	Répartition (%) des ménages utilisant une source d'eau publique, par principale source d'eau publique :						Total	
	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forages avec pompe à motricité humaine	Source/ rivière	Adduction en eau potable		
Moutourwa	99,4	1,8	16,2	0,9	62,0	11,7	7,4	100,0

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Le diagramme qui suit montre les proportions des différentes sources d’approvisionnement en eau des populations enquêtées.

Graphique 3. 3: Répartition (%) des ménages utilisant une source d’eau publique, par principale source d’eau publique.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Accessibilité et disponibilité des sources d’approvisionnement en eau dans la commune de MOUTOURWA.

Cette rubrique nous renseigne sur l’appréciation faite par les répondants sur l’accessibilité des sources d’approvisionnement. Cette accessibilité est appréhendée à partir du temps mis ou la distance parcourue pour se procurer de l’eau auprès de la source d’approvisionnement la plus proche et de la disponibilité de l’eau à partir des sources d’approvisionnement présentes dans la commune; (c'est-à-dire la fonctionnalité, le caractère saisonnier ou permanent et la fréquence allouée).

Dans la commune de MOUTOURWA, 61,6% de ménages ont accès à l’eau de la principale source publique d’eau disponible toute l’année, 80.7% de ménages ont accès toute la journée à l’eau de la principale source publique d’eau utilisée dont 19.3% n’ont pas accès a cette eau. Cette situation suggère que les sources d’approvisionnement ne sont pas pérenne (elles sont saisonnière), et nous interroge sur les sources de remplacement en terme de quantité et de qualité et par là des conséquences que ces interruptions peuvent induire sur ces personnes en difficulté durant une période de l’année et ceux qui se doivent se démêler tous les jours.

Près de 16% des ménages prennent plus de 30 minutes de marche pour s’approvisionner en eau, cela dévoile une accessibilité difficile en eau pour cette frange en termes de distance.

Tableau 3. 3: Pourcentage des ménages par accès, disponibilité et fréquence d'utilisation de la principale source publique d'eau.

Proportion (%) des ménages ayant l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année	Répartition (%) des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir					Total	Proportion (%) des ménages ayant accès toute la journée à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée	Proportion (%) des ménages dont la fréquence d'accès à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée correspond aux besoins en eau
	Sur place	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes				
Moutourwa	61,6	3,5	46,2	34,6	15,7	100,0	80,7	35,5

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

L'eau est disponible, lorsque les ouvrages hydrauliques fonctionnent et sont maintenus en état de bon fonctionnement. La mauvaise gestion de l'entretien et de la maintenance peut-être handicapante aussi bien sur la quantité des ouvrages hydrauliques et sur la qualité de l'eau. Cette partie traite de la disponibilité de l'eau liée à la maintenance et à l'entretien des ouvrages hydrauliques.

Près de 59% de ménages déclarent une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois. Parmi ces ménages, 48,4% de ménages déclarent une période de remise en fonction de la source en panne de « entre une semaine et un mois ». Cette réactivité dévoile une faible organisation autour de l'entretien et de la maintenance des ouvrages hydrauliques, le pourcentage de déclaration de panne interpelle un système de maintenance préventive et un système d'organisation qui anticiperait sur les multiples pannes.

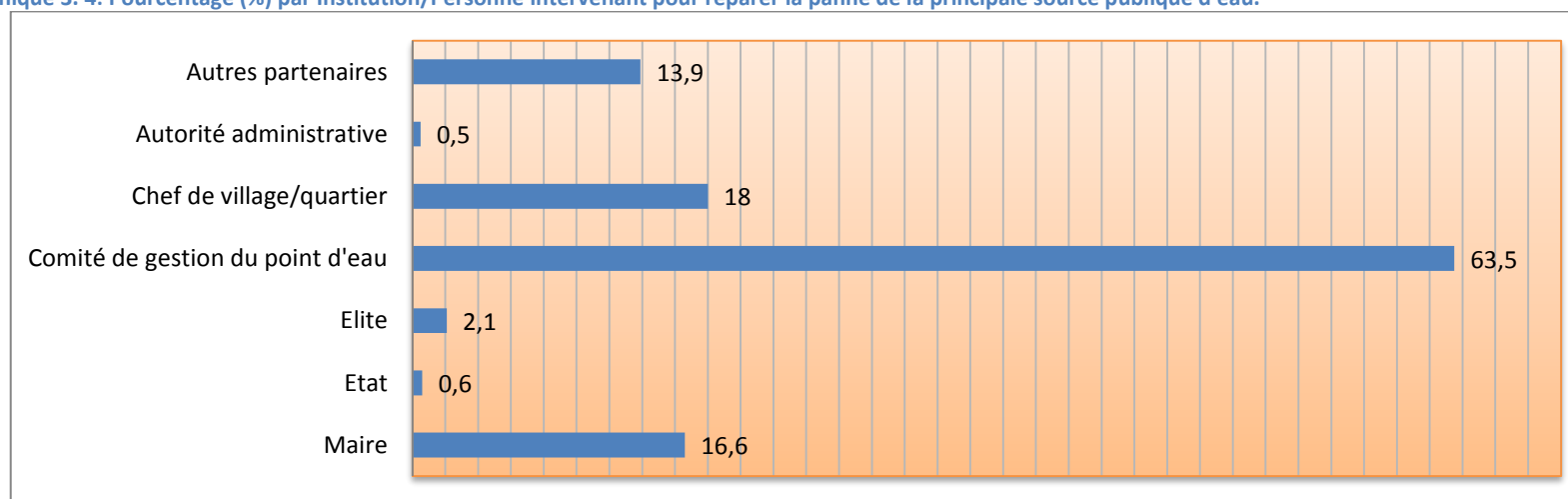
Tableau 3. 4: Proportion (%) des ménages déclarant une panne, Répartition (%) des ménages déclarant une panne, par période observée pour la remise en fonction de la source.

	Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois	Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source					Total
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	
Moutourwa	58,4	23,6	48,4	15,7	6,5	5,8	100,0

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Dans la commune de MOUTOURWA, plusieurs institutions interviennent pour la remise en fonction, en cas de pannes affectant les infrastructures hydrauliques. Les Comités de gestion des points d'eau (COGES) s'en occupent principalement.

Graphique 3. 4: Pourcentage (%) par Institution/Personne intervenant pour réparer la panne de la principale source publique d'eau.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

64,3% de ménages ont exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. Seulement 8,4 % de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait.

Les ménages se sont adressés à plusieurs entités ce qui laisse penser qu'il n'existe pas un canal connu, officiel et formel d'expression et de requête en général. Ce canal doit être créé et la population éduquée. En ce qui concerne le secteur d'eau, le maire et le chef de village/quartier sont les plus habiletés à gérer leur problème d'eau.

Tableau 3. 5: Pourcentage (%) des ménages ayant exprimé par besoin exprimé.

Pourcentage (%) de ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Pourcentage, de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à :									Total	Pourcentage (%) de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
	Maire	Etat	Elite	Comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorité administrative	CAMWATER/SNEC	Autre partenaire	Total		
Moutourwa	64,3	36,6	4,5	17,5	23,8	32,0	7,5	0,5	20,4	4907,9	8,4

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Le système d'approvisionnement en eau potable pour la population enquêtée se mesure par son coût et qualité.

III.2.2 Coût, qualité et appréciation des services de l'hydraulique

Le service d'approvisionnement en eau a un coût aussi bien à l'investissement dans la réalisation des ouvrages hydrauliques que dans la maintenance. Pour mieux servir, surtout au niveau de la maintenance et de l'entretien, l'apport des bénéficiaires est nécessaire dans certain point d'eau.

Pour mesurer le coût et la qualité des services de l'hydraulique, il faut tenir compte des variables axées sur la couleur, le goût et sans doute le prix de l'eau.

Près de 31% de ménages payent l'eau de la principale source publique. Le prix moyen mensuel déclaré est de 1212,2FCFA. Le montant dépensé pour l'eau est raisonnable pour 70,5% des ménages et insignifiant pour seulement 6,5% des ménages.

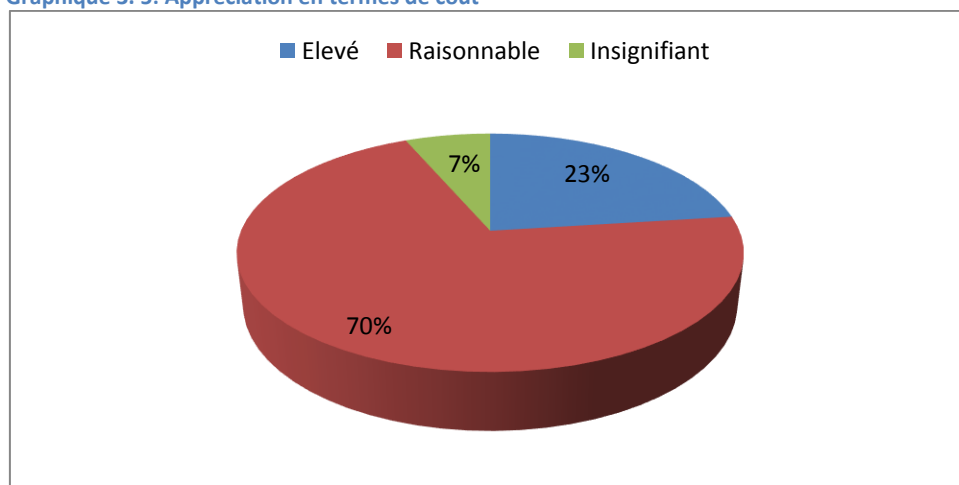
Tableau 3. 6: Répartition (%) des ménages selon l'appréciation du montant payé pour utiliser la principale source d'eau publique.

	Proportion (%) de ménages payant l'eau de la principale source publique d'eau qu'ils utilisent	Dépense moyenne mensuelle (en F CFA)	Répartition (%) des ménages, payant l'eau, par appréciation du montant payé :			
			Elevé	Raisonnable	Insignifiant	Total
Moutourwa	31,0	1 212,2	23,0	70,5	6,5	100,0

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Après l'appréciation de la qualité de l'eau, il est impératif de s'intéresser aussi au coût lié à l'approvisionnement en eau.

Graphique 3. 5: Appréciation en termes de coût



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Selon l'OMS, pour qu'une eau soit qualifiée de potable, elle doit satisfaire à des normes relatives aux paramètres organoleptiques (odeur, couleur, turbidité, saveur), physico-chimiques (température, potentiel d'hydrogène (PH) etc.), microbiologiques (coliformes fécaux et totaux streptocoques fécaux etc.), des substances indésirables et toxiques (nitrates, nitrites, arsenic, plomb, hydrocarbures etc.). Pour chaque paramètre, des valeurs limites à ne pas dépasser sont établies.

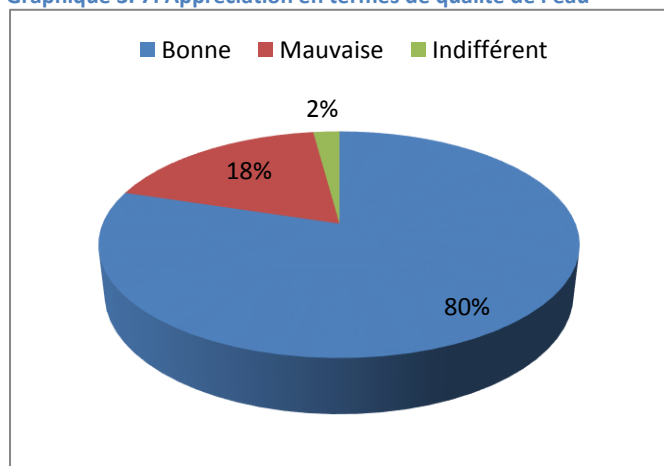
La qualité d'eau utilisée dans les localités est fonction de la source. Etant donné que la plupart des ménages ont pour principale source d'approvisionnement l'adduction en eau potable pour lequel on a un minimum de traitement régulier qui est pris parce qu'il est protégée et traitée, 79.8% de ménages trouvent une eau de bonne qualité, 84,4% de ménages la trouvent sans odeur et 71,5% et 83.9% de ménages la trouvent qu'elle est sans goût et sans couleur.

Tableau 3. 7: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau.

	Qualité de l'eau				Eau a une odeur				Eau a un goût				Eau a une couleur			
	Bonne	Mauvaise	Indifférent	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total
Moutourwa	79,8	18,1	2,1	100,0	15,6	84,4	0,0	100,0	28,5	71,5	0,0	100,0	16,1	83,9	0,0	100,0

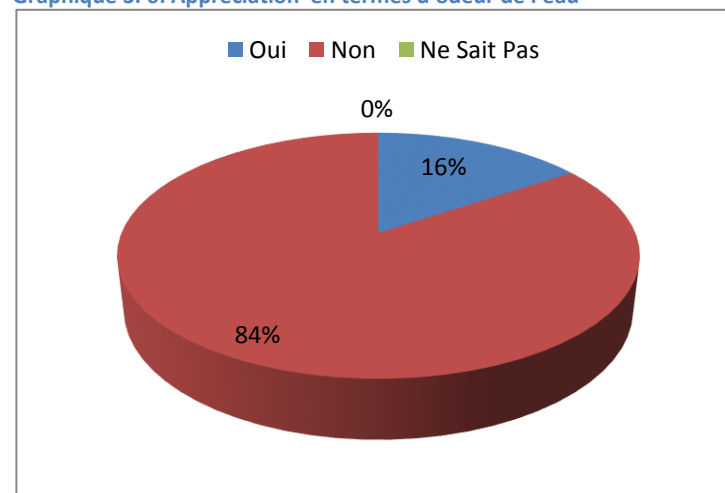
Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Graphique 3. 7: Appréciation en termes de qualité de l'eau



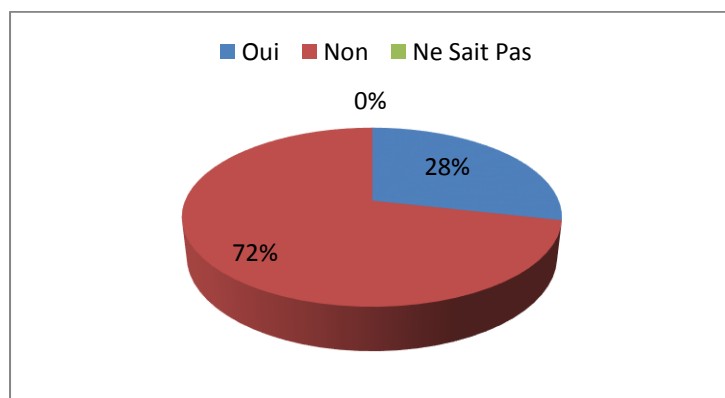
Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Graphique 3. 6: Appréciation en termes d'odeur de l'eau



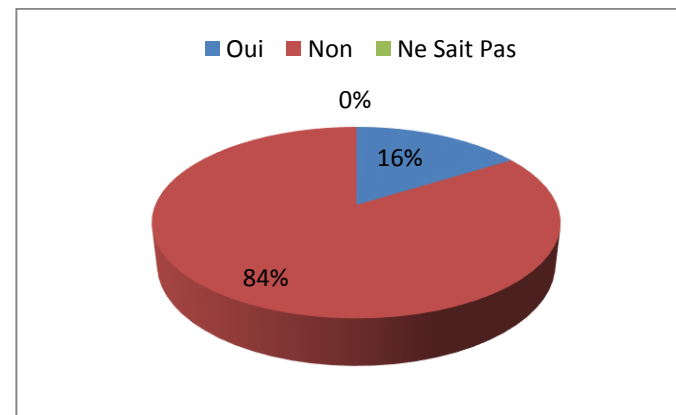
Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Graphique 3. 8: Appréciation en termes de goût



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Graphique 3. 9: Appréciation en termes d'odeur de l'eau



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Après avoir mis en évidence les différentes sources d'approvisionnement, la qualité de l'eau, les coûts liés à l'approvisionnement, il ressort que les populations ne sont pas satisfaites de la qualité des services rendus dans le secteur de l'hydraulique. La prochaine rubrique portera sur la compréhension des raisons de non satisfaction

III.2.3 Raisons de non satisfaction des populations

Cette enquête a permis aux ménages de se prononcer sur leur satisfaction en matière d'approvisionnement en eau et se sont prononcés sur les aspects ci-après : l'éloignement du point d'eau, la qualité de l'eau, les points d'approvisionnement en eau, la gestion du point d'eau, le coût et la maintenance.

Près de 75% de ménages ne sont pas satisfaits de l'approvisionnement en eau potable et les principales raisons d'insatisfaction des ménages sont l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau et l'éloignement du point d'eau.

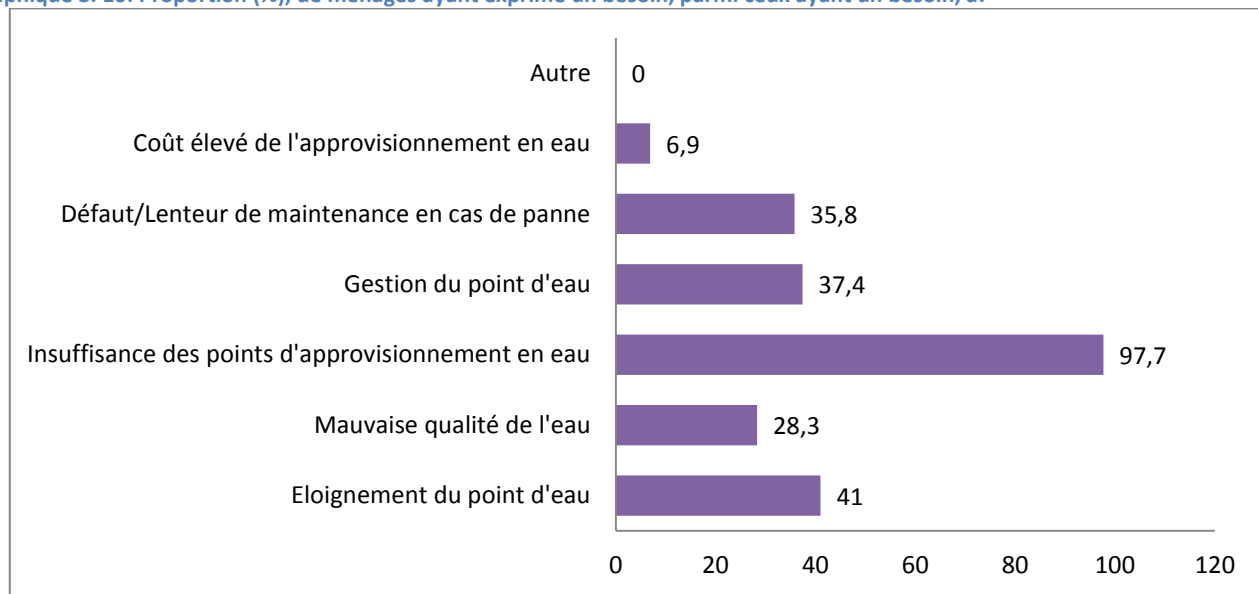
Tableau 3. 8: Proportion (%) de ménages non satisfaits, Pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin.

	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Eloignement du point d'eau	Proportion (%), de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à :					
			Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Moutourwa	75,4	41,0	28,3	97,7	37,4	35,8	6,9	0,0

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Afin d'illustrer les données contenues dans le tableau précédent, nous avons conçu un diagramme en barres où chaque est proportionnel et représente chacune une des raisons de non satisfaction suscitées.

Graphique 3. 10: Proportion (%), de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

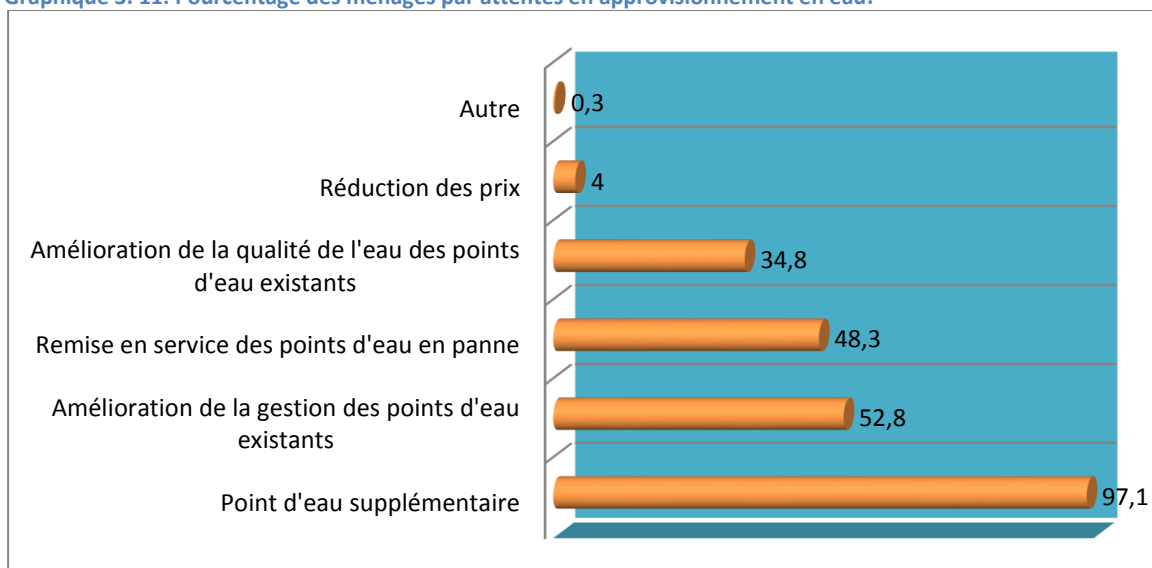
III.2.4 Principales attentes en matière de service de l'hydraulique

Les attentes par rapport à la source d'approvisionnement en eau sont nombreuses et proportionnelles à l'expression de non satisfaction mentionnée au paragraphe précédent. Cette rubrique oriente vers les solutions et les actions à mener pour combler la non-satisfaction.

Les solutions envisageables militent en faveur de la rénovation du secteur de l'hydraulique dans toute sa totalité. Pour cela, certaines recommandations peuvent être faites, à l'instar de l'adduction des points d'eau supplémentaire et de la réduction des prix, de la prompte réhabilitation des points d'eau en cas de panne et de l'amélioration de la qualité de l'eau.

Les résultats du graphique ci-dessous révèlent que plus de trois quart (97,1%) des ménages sollicitent la création des points d'eau supplémentaire et seulement, 52,8% de ménages veulent que la gestion des points d'eau existants soit améliorée et 48,3% de ménages sollicitent la remise en service des points d'eau en panne.

Graphique 3. 11: Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Après avoir mis en évidence les raisons de non satisfaction des populations dans les services hydrauliques, il en ressort des attentes.

III.2.5 Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations suggérées.

Au vu de l'analyse des données statistiques, nous nous rendons compte en évidence que les ménages de la Commune de MOUTOURWA éprouvent une insatisfaction vis-à-vis du service hydraulique. Les raisons qui justifient le sentiment d'insatisfaction des ménages se

fondent sur les arguments tels que l'insuffisance et l'éloignement des points d'eau, la mauvaise qualité de l'eau et le coût élevé pour accéder à cette source.

Pour s'en convaincre, il est nécessaire de préciser le ratio des ménages qui déterminent les proportions indicatives, notamment :

- 75,4% des ménages affirment qu'ils sont insatisfaits de l'approvisionnement en eau potable ;
- 97,7% des ménages enquêtés souffrent de l'insuffisance des points d'eau;
- 41% se plaignent de l'éloignement des points d'eau ;
- 28,3% des ménages déclarent que l'eau est de mauvaise qualité ;
- Enfin, 35,8% des ménages dénoncent le défaut/ lenteur de réparation en cas de panne.

Dans le souci d'apporter quelques solutions aux problèmes afférents au secteur de l'hydraulique, il conviendrait de réaliser des forages équipés de pompe à motricité humaine en quantité suffisante pour résorber les difficultés d'accès à l'eau potable et la prolifération des maladies hydriques car la santé humaine n'a pas des prix.

III.3 SECTEUR DE LA SANTE

La santé est un domaine sensible qui nécessite une intervention précise pour sa gestion soit par les pouvoirs publics, soit par les organes spécialisés. C'est dans cette perspective que le ScoreCard l'a identifié comme un secteur indispensable au développement des conditions physiologiques des populations locales. Mais, dans ce secteur, les différentes composantes concernées par l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique sont axées sur la disponibilité et utilisation des services de santé, l'appréciation des coûts, qualité et autres services relatifs aux soins de santé par les ménages et les raisons d'insatisfaction ainsi que les principales attentes exprimées par la population.

III.3.1. Disponibilité et utilisation des services de santé

Différentes structures sanitaires existent dans la zone d'intervention du ScoreCard dans la commune de MOUTOURWA. Les centres de santé intégrées publics sont les formations sanitaires les plus fréquentés près de 61% de ménages y fréquentent et seulement 6.5% et 19% de ménages fréquentent les centre de santé privé et les hôpitaux/CMA respectivement.

L'accessibilité aux soins de santé, mesurée par rapport aux temps moyen mis pour se rendre à la formation sanitaire la plus proche présente nécessairement un problème car seulement

27,4% de ménages sont à moins de 15 minutes de la formation sanitaire la plus proche tandis que 37,5% de ménages sont à plus de 30 minutes d'une formation sanitaire.

Tableau 3. 9: Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire, par temps moyen pour la formation sanitaire la plus proche.

	Formation sanitaire la plus proche de votre ménage				Total	Temps moyen pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village			Total
	Centre de santé intégré public	Hôpital/CMA	Centre de santé privé	Aucune		Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	
Moutourwa	60,5	19,0	6,5	14,0	100,0	27,4	35,0	37,5	100,0

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Quant aux ménages utilisant une formation sanitaire, près de 64,9% et 23,7% de ménages lorsqu'ils ont des problèmes de santé vont de préférence dans les centres de santé intégré public et dans des hôpitaux/CMA respectivement qui sont les formations sanitaires les plus fréquentées. Seulement 7,2% et 3% de ménages font recours de préférence aux centres de santé privé et à l'automédication qui sont les moins utilisées.

Tableau 3. 10: Répartition (%) des ménages par préférence de recours aux soins.

	Lieu de préférence des membres du ménage en cas des problèmes de santé							Total
	Centre de santé intégré public	Hôpital/CMA	Centre de santé privé	Tradi-praticien	Automédication	Chez un personnel de santé	Se soigne moi-même	
Moutourwa	64,9	23,7	7,2	0,0	3,0	0,4	0,8	100,0

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Parmi les 79,8% de ménages qui ont utilisé la formation sanitaire la plus proche pendant la période d'observation, plus de la moitié de ménage ayant fréquenté une formation sanitaire a rencontré un infirmier lors de la consultation, par contre 31,5% de ménages ont rencontré un médecin et seulement 8% de ménages se sont faits consulté par des aides soignants. Ainsi les infirmiers et médecins les sont les plus sollicités pour les consultations par les ménages.

Tableau 3. 11: Proportion (%) des ménages sollicitant la formation sanitaire la plus proche, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche, par personne responsable de la formation sanitaire.

Proportion (%) des ménages utilisant la formation sanitaire la plus proche	Responsable de la formation sanitaire utilisé par au moins un membre du ménage					Total	
	Médecin	Infirmier	Aide-soignant	Autre	Ne sait pas		
Moutourwa	79,8	31,5	55,6	8,0	0,0	4,9	100,0

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

La disponibilité et l'utilisation des services de santé nécessitent que soit abordée la question du prix et de la qualité des services sanitaires.

III.3.2 Coût et qualité des services sanitaires

Cette rubrique nous permet d'évaluer l'accessibilité au service de santé par rapport au coût. Pour cette section, les questionnaires ont été administrés aux membres du ménage qui ont utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche pendant la période d'observation (12 derniers mois) de l'enquête.

Parmi les 79,8% de ménages ayant utilisé la formation sanitaire la plus proche pendant la période d'observation (a cours des 12 derniers mois) de l'enquête, 95.3% de ménages ont payé une consultation issue de cette formation sanitaire dans laquelle plus de la moitié (51,7%) de ménages ont déboursé entre 500 et 1000FCFA de frais de consultation et 48,3% de ménages ont payé moins de 500FCFA. Ce qui montrent que les consultations les infirmiers et des médecins qui sont par ailleurs les plus sollicités par les ménages sont raisonnables.

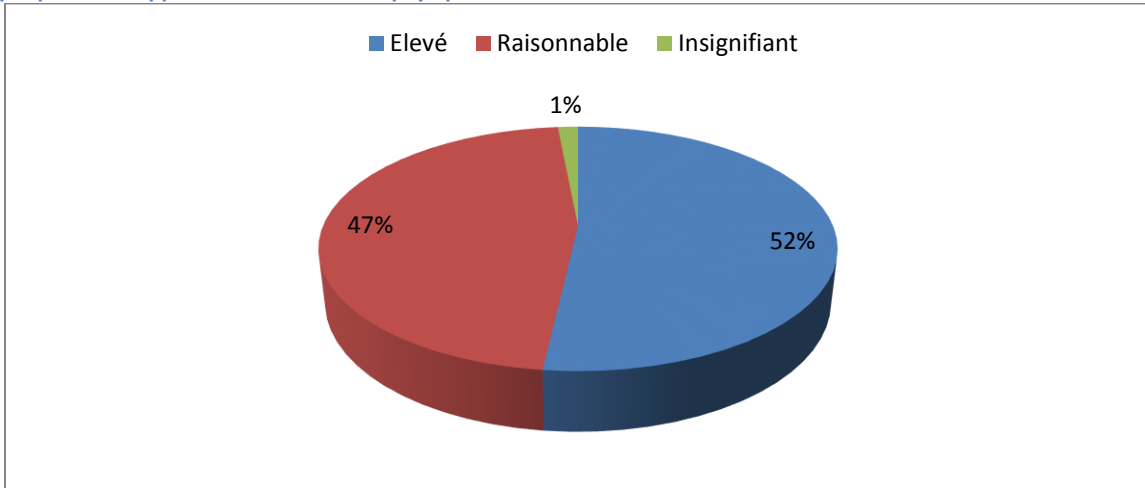
Tableau 3. 12: Proportion (%) de ménages dont un membre a été en consultation et a payé la consultation, Répartition (%) des ménages dont un membre a payé la consultation par appréciation du montant payé.

	Proportion (%) de ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche	Montant payé pour la consultation (F CFA)			Total
		Moins de 500 FCFA	Entre 500 et 1000 FCFA	Plus de 1000 F CFA	
Moutourwa	95,3	48,3	51,7	0,0	100,0

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Les frais de consultation ne représentent pas le coût des soins. Après consultation, le diagnostic continue à travers les laboratoires, les radios, les médicaments, les soins. Le coût moyen des soins est-il à la portée des communautés serait la question qui aurait mieux éclairé sur le niveau d'accès aux soins de santé en terme de coût. Cependant l'appréciation des montants de consultation nous donne une idée de la perception des ménages. Plus de la moitié de ménages (52%) trouve ce montant élevé, 47% de ménages estime que ce montant est plutôt raisonnable et même 1% de ménages le trouvent insignifiant.

Graphique 3. 12: Appréciation du montant payé pour la consultation



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

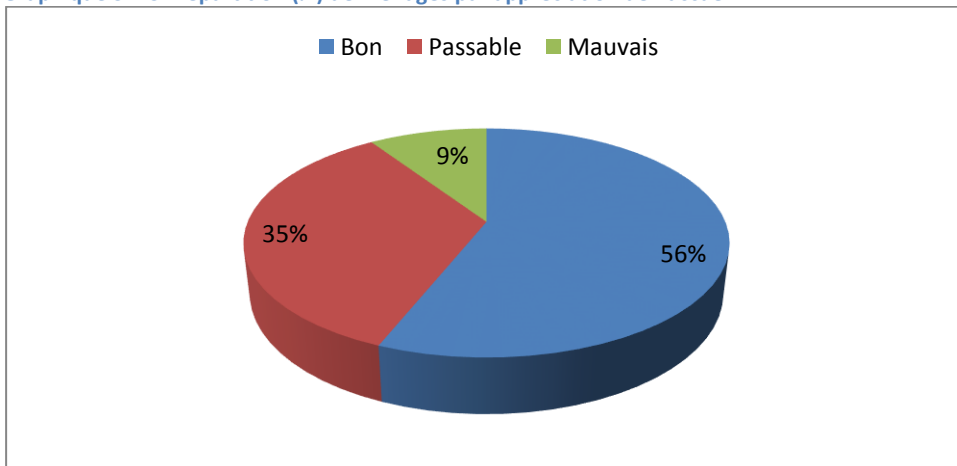
Le coût et la qualité des services sanitaires débouchent sur une appréciation afin de mesurer le niveau de satisfactions des populations.

III.3.3 Appréciation des services de santé

Pour mettre en exergue l'appréciation des services sanitaires, nous allons focaliser notre étude sur la qualité de l'accueil et le montant payé ensuite sur le plateau technique des formations sanitaires :

Le service d'accueil constitue un point positif pour l'accès des patients aux soins de santé. Cependant 56% de ménages qui déclarent être satisfaits de l'accueil dans la formation sanitaire la plus proche.

Graphique 3. 13: Répartition (%) de ménages par appréciation de l'accueil



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

La quasi-totalité des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours de 12 derniers mois déclare que la formation sanitaire a du personnel, dispose du matériel et d'une salle d'hospitalisation.

Concernant le matériel, 70,5% de ménages déclarent moins de 5 lits dans les salles d'hospitalisation alors que 7,4% de ménages n'ont aucune information sur le nombre de lits dans une salle d'hospitalisation. il est aussi nécessaire de noter que 98,4% de ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois ont déclaré que les formations sanitaires disposent d'une pharmacie/pro-pharmacie

Tableau 3. 13: Pourcentage des ménages dont un membre a visité la formation sanitaire la dernière fois, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche par appréciation de certaines caractéristiques de la formation sanitaire.

	Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que :			Nombre de lits trouvé dans les salles d'hospitalisation				Total	Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que la formation sanitaire dispose d'une pharmacie/pro-pharmacie	Proportion (%) des ménages ayant visité une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que celle-ci dispose d'une pharmacie/pro-pharmacie qui des médicaments
	La formation sanitaire a du personnel	La formation sanitaire dispose du matériel	La formation dispose d'une salle d'hospitalisation	Moins de 5 lits	Entre 5 et 10 lits	Plus de 10 lits	Ne sait pas			
Moutourwa	91,6	89,2	99,5	70,5	18,3	3,9	7,4	100,0	98,4	46,9

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

On peut dire que ces formations sanitaires disposent en quantité suffisante de Personnels de qualité, de matériels, pharmacie et médicaments permettant d'avoir un rendement appréciable sur la qualité de l'offre aux patients.

L'appréciation des services de santé permet de capitaliser les impressions des ménages enquêtés et par conséquent révèle les raisons d'insatisfaction des populations. La disponibilité des médicaments, la capacité d'accueil de l'hôpital en termes de nombre de lit, le nombre du personnel qualifié et en général le plateau technique reste les motifs d'insatisfaction le plus élevé. Ainsi que le coût des soins qui reste aussi un élément de non satisfaction.

III.3.4 Raisons de non satisfaction des populations

Cette enquête a permis aux ménages de se prononcer sur leur satisfaction dans le domaine de santé et se sont prononcés sur les aspects tels que L'éloignement des formations sanitaires, la qualité des services offerts, la disponibilité des formations sanitaires, les personnels de la formation sanitaire, la gestion de la formation sanitaire, la disponibilité des médicaments, la qualité des équipements et sur le Coût de l'accès aux soins de santé.

D'après le tableau ci-dessous 43,7% de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus par contre 52,7% de ménages dont un membre est non satisfait des services de santé. cela se traduit par le fait que la plupart des problèmes en matière de santé ne sont pas résolus.

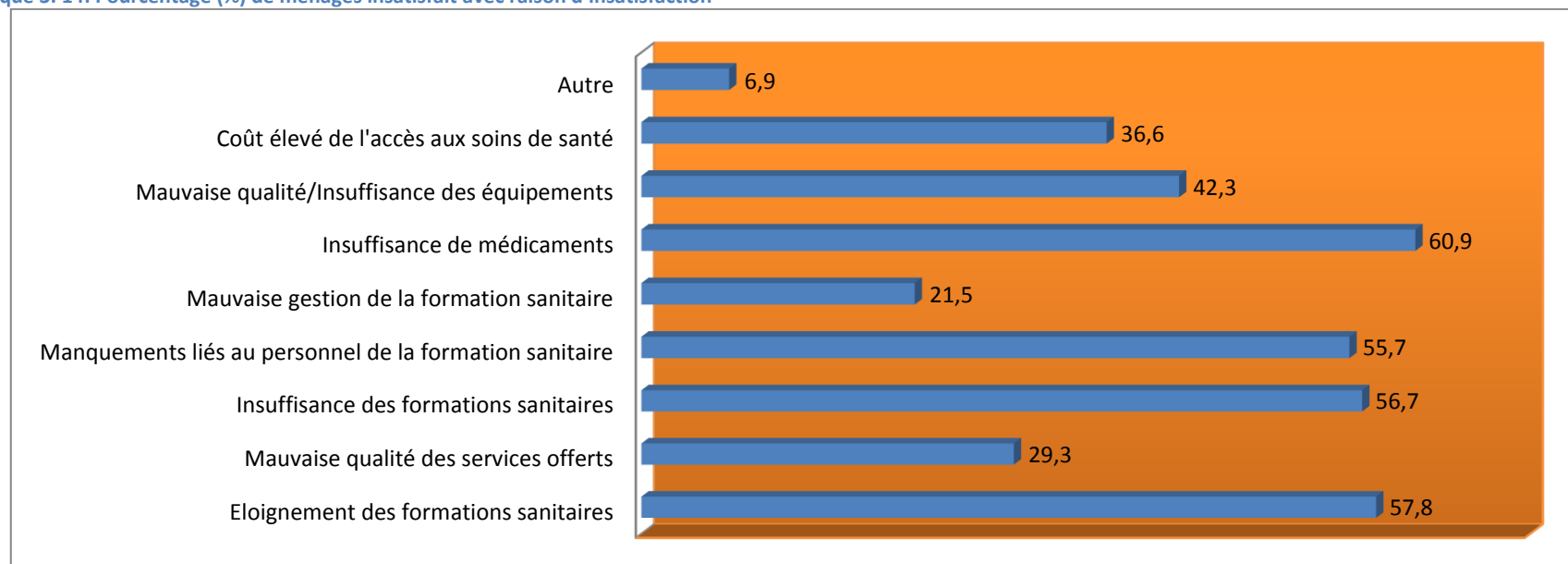
Tableau 3. 14: Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus Proportion (%) de ménages dont un membre déclare être non satisfait des services de santé, Pourcentage de ménages par raison d'insatisfaction.

Proportion (%) de ménages dont un membre pour déclare que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus	Proportion (%) de ménages dont un membre est non satisfait des services de santé	Parmi les ménages dont un membre est non satisfait, pourcentage d'insatisfait avec comme raison d'insatisfaction :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Insuffisance des formations sanitaires	Manquements liés au personnel de la formation sanitaire	Mauvaise gestion de la formation sanitaire	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autre	
Moutourwa	43,7	52,7	57,8	29,3	56,7	55,7	21,5	60,9	42,3	36,6	6,9

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Parmi ces 15.2% de ménages les raisons d'insatisfactions sont : L'éloignement des formations sanitaires, la qualité des services offerts, la disponibilité des formations sanitaires, les personnels de la formation sanitaire, la gestion de la formation sanitaire, la disponibilité des médicaments, la qualité des équipements et sur le Coût de l'accès aux soins de santé. Mais l'on note principalement comme raison d'insatisfaction le coût élevé de l'accès aux soins de santé.

Graphique 3. 14: Pourcentage (%) de ménages insatisfait avec raison d'insatisfaction



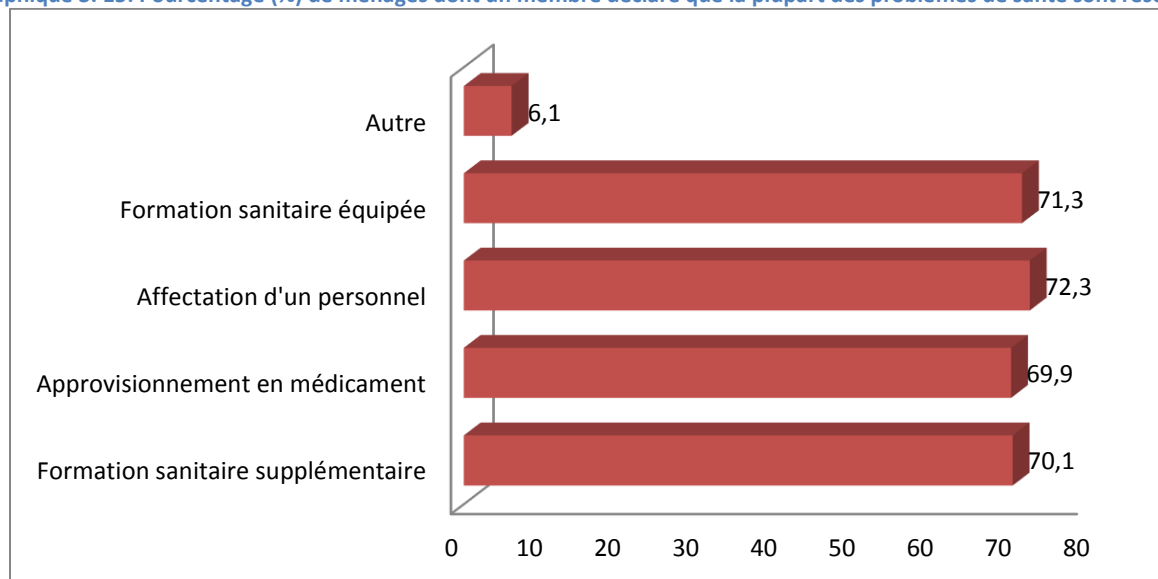
Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Vus l'étude de cette rubrique, il ressort que certains ménages n'étaient pas satisfait des services de santé de leur localité. Cela entraîne donc des attentes que nous avons répertoriées dans la rubrique qui suit :

III.3.5 Principales attentes en matière de service de santé

Les attentes des populations en matière de service de santé nous permettent d'apprécier la pertinence des expressions de leur non satisfaction présenté plus haut. Les ménages ont exprimés des actions à entreprendre en vue d'améliorer l'offre de soins des services de santé. Il s'agit notamment de l'affectation d'un personnel de santé qui reste la principale attente en matière de service de santé, l'équipement des formations sanitaires et l'approvisionnement en médicament sont aussi sans doute le souhait des populations.

Graphique 3. 15: Pourcentage (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

La création des formations sanitaires supplémentaires nécessite une étude de la carte santé du territoire municipal et de la politique ou normes sectorielle. Cette étude préalable permettra d'établir les zones prioritaires de construction de formations sanitaires supplémentaires.

L'approvisionnement en médicaments essentiels ou génériques devrait négocier avec les structures le FRPS (Fonds Régional pour la promotion de la Santé) et la CENAME (Centrale nationale d'approvisionnement en Médicaments Essentiels).

Il nous convient de rappeler que les propositions faites par la population enquêtée permettent aussi pouvoirs publics de pouvoir s'orienter dans leur prise des décisions.

III.3.6 Synthèse de la perception des services de santé et amélioration suggérée

Au vu de l'analyse des données statistiques, nous nous rendons compte en évidence que les ménages de la Commune de Moutourwa éprouvent une insatisfaction vis-à-vis des services Santé. Les raisons qui justifient le sentiment d'insatisfaction des ménages se fondent sur les arguments tels que l'insuffisance et l'éloignement des points d'eau, la mauvaise qualité de l'eau et le coût élevé pour accéder à cette source.

Pour s'en convaincre, il est nécessaire de préciser le ratio des ménages qui déterminent les proportions indicatives, notamment :

- 52,7% des ménages affirment qu'ils sont insatisfait des services de santé ;
- 57,8% des ménages se plaignent de l'éloignement des formations sanitaires ;
- 56,7% des ménages souffrent de l'insuffisance des formations sanitaires;
- 60,9% des enquêtés souffrent de l'insuffisance de médicaments ;
- Enfin, 55,7% des ménages se plaignent des manquements liés au personnel de la formation sanitaire.

Dans le souci d'apporter quelques solutions aux problèmes afférents au secteur de la santé, il conviendrait d'abord de créer de nouveaux centres de santé pour réduire les difficultés liées aux longues distances parcourues par les ménages, ensuite, équiper les formations sanitaires existantes et enfin affecter le personnel médical dans les hôpitaux.

III.4 SECTEUR DE L'EDUCATION

Cette section passe en revue les niveaux d'accès des enfants des ménages interrogés à l'éducation. Il met en évidence la disponibilité des services de l'éducation, la distance séparant les écoles des lieux de résidences, l'utilisation des services de l'éducation, l'appréciation des coûts engagés pour la formation, les raisons de non satisfaction et les attentes.

III.4.1. Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle

Les établissements scolaires présents dans la commune de MOUTOURWA sont essentiellement les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Cette situation a été reconnue par près de 98% de ménages pour le primaire et 50,2% de ménages pour ce qui est du secondaire. Près des 3 enfants en moyenne par ménage est le nombre d'enfants fréquentant le cycle primaire et 1,8% de ménages pour le secondaire. Le temps moyen de se rendre à pied est environ de 30 minutes des enfants fréquentant le cycle primaire et secondaire.

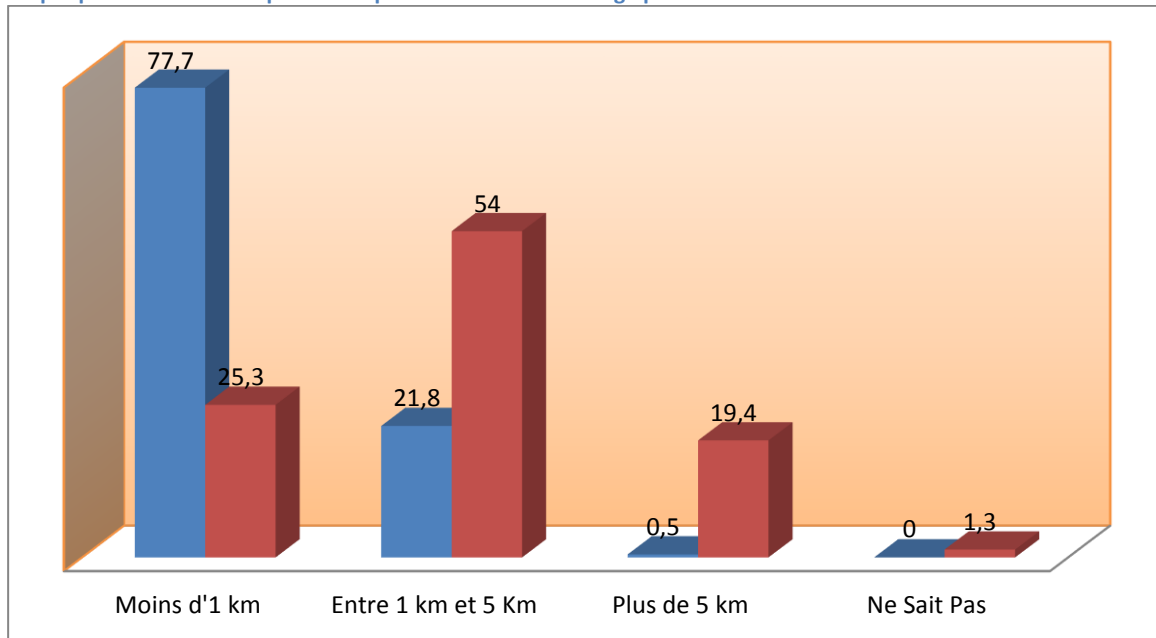
Tableau 3. 15: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose d'un cycle, Nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant selon le cycle et Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds selon le cycle.

	Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose du cycle	Nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant le cycle	Distance à parcourir par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire				Total	Temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds
			Moins d'1 km	Entre 1 km et 5 Km	Plus de 5 km	Ne Sait Pas		
Moutourwa								
Maternel	*	*	*	*	*	*	*	*
Primaire	97,6	2,5	77,7	21,8	0,5	0,0	100,0	13,8
Secondaire	50,2	1,8	25,3	54,0	19,4	1,3	100,0	42,3
Formation professionnelle	*	*	*	*	*	*	*	*

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

L'emplacement des établissements d'enseignement est varié selon le niveau d'éducation et les caractéristiques des établissements. La distance séparant les établissements scolaires primaire et secondaire des lieux de résidence des ménages est moins d'un kilomètre. Car que ce soit le cycle primaire ou secondaire, la plupart de ménages affirme que les enfants font moins d'un kilomètre pour se rendre au primaire alors que celle des établissements secondaire est situé entre 1 et 5 km, car pour le cycle secondaire la plupart de ménages affirme que les enfants font entre 1 et 5 km pour se rendre à l'école.

Graphique 3. 16: Distance parcourue par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Les enseignants et les matériels d'enseignement, le cadre et l'environnement font parties des intrants de base nécessaire à l'exploitation des écoles et dont en dépendent le rendement et la qualité des produits que sont les enfants formés. La plupart de ménages affirme que les enfants fréquentent les cycles primaire et secondaire complets. 21,7% de ménages affirment que les livres sont distribués dans le cycle primaire. Aucun ménage n'affirme que les livres sont distribués au secondaire. . Par ailleurs 39,9% et 84,5% de ménages déclarent que les enfants sont assis sur les bancs dans les établissements primaire et secondaire respectivement.

Enfin 41% et 89.1% de ménages déclarent que les établissements primaire et secondaire ont une salle de classe respectivement.

Tableau 3. 16: Proportion (%) des ménages disposant d'un cycle d'enseignement par type, Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds.

	Pourcentage de ménages dont un membre déclare que :						
	Le cycle primaire est complet	Le cycle secondaire premier cycle est complet	Le cycle secondaire 2nd cycle est complet	Le centre de formation professionnelle a un atelier complet	Le cycle à une salle de classe	Les enfants du ménage sont assis sur un banc	Les livres sont distribués dans le cycle
Moutourwa							
Maternel	*	*	*	*	*	*	*
Primaire	96,3	0,0	0,0	0,0	41,0	39,9	21,7
Secondaire	0,0	94,3	83,9	0,0	89,1	84,5	0,0
Formation professionnelle	*	*	*	*	*	*	*

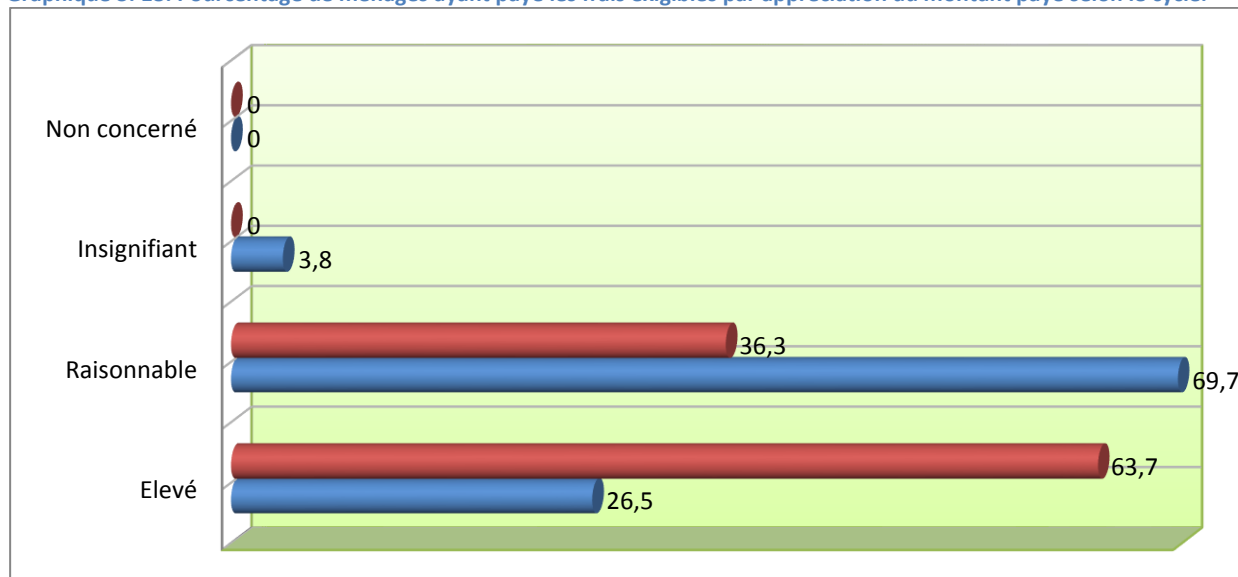
Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

L'offre en service d'éducation se caractérise aussi par la manière dont les biens (équipements, meubles et immeubles) sont réhabilités ou réparés en cas de dommage. Il se caractérise également par le temps écoulé entre le constat de la panne et la réparation, la réactivité, la qualité d'intervention. Il est important de savoir quel type ou groupement de personnes, d'organisations s'en occupent. Selon les ménages les principales organisations et structures intervenants dans la réfection des dommages subis par les salles de classes sont principalement les 'associations de parent d'élève et des enseignants (APEE) que ce soit la maternelle, le primaire ou le secondaire. Les élites interviennent le moins dans la réfection des dommages subis par les salles de classes dans la commune de MOUTOURWA.

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

La plupart de ménages trouve élevé les frais exigibles dans le cycle maternel et secondaire tandis qu'au cycle primaire où la plupart de ménages trouve ces frais exigibles raisonnable.

Graphique 3. 18: Pourcentage de ménages ayant payé les frais exigibles par appréciation du montant payé selon le cycle.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

III.4.3 Appréciation des services de l'éducation par cycle

La qualité et l'efficacité des services éducatifs s'étendent sur la gestion des services éducatifs, la taille des classes, le nombre moyen d'élèves dans la classe, l'application de la discipline, l'amélioration de la performance des enfants, la qualité des enseignants et la performance globale de l'école. Nous nous sommes arrêtés sur le nombre moyen d'élèves dans la classe et la fréquence de présence des enseignants dans la classe.

Pour le cycle primaire, seulement 24,1% de ménages ont des enfants dans des classes de plus de 60 élèves. Pour le cycle secondaire 57,4% de ménages ont des enfants dans les classes de même taille.

L'appréciation par les ménages de la fréquence de présence des enseignants dans la classe est résumé par : 77% et 88,8% des enseignants sont réguliers dans le cycle primaire et secondaire respectivement. Les enseignants sont réguliers à plus de 75% pour tous les deux cycles. Cependant le nombre infime d'enseignants irréguliers ont aussi un impact négatif sur le niveau et la réussite des enfants.

Tableau 3. 18: Nombre d'élèves et appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe.

	Nombre moyen d'élèves dans la classe				Appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe				
	Moins de 30	Entre 30 et 60	Plus de 60	Ne sait pas	Régulier	Mouvement régulier	Irrégulier	Ne Sait Pas	Total
Moutourwa									
Primaire	3,0	60,6	24,1	12,3	77,0	21,2	1,9	0,0	100,0
Secondaire	0,0	15,5	57,4	27,1	88,8	11,2	0,0	0,0	100,0

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Cependant, il existe des raisons de non satisfaction des populations que nous avons regroupées dans la rubrique ci-dessous.

III.4.4 Raisons de non satisfaction des services de l'éducation

Les raisons d'insatisfaction des populations se mesurent par des indicateurs orientés sur: l'éloignement des services d'éducation, insuffisance de salles de classe, insuffisance d'équipements, insuffisance des écoles, manquement lié au personnel, absence de distribution de manuels scolaires, mauvais résultats et le coût élevé de la scolarité.

La qualité des services dans le secteur de l'éducation présentent des défaillances aussi bien au niveau de la qualité, de l'accessibilité que de la disponibilité. Une grande majorité de la population ont manifesté leur non-satisfaction qui s'est traduit à travers les réponses des ménages enquêtés. Pour 42,2% et 11,9% des ménages déclarent être non satisfaits de la qualité des services pour le cycle primaire et secondaire.

Les raisons d'insatisfaction concernent uniquement le cycle primaire. Parmi les 42,2% de ménages non satisfaits des services de l'éducation dans le primaire, les principales raisons d'insatisfaction des ménages sont l'insuffisance de salles de classe, l'absence de distribution de manuels scolaires, manquement lié au personnel et l'insuffisance d'équipements.

Tableau 3. 19: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare être insatisfait des services de l'éducation, Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/formation selon la raison de non satisfaction.

	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/formation selon la raison de non satisfaction								
		Eloignement des services d'éducation	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Manquement lié au personnel	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultat	Coût élevé de la scolarité	Autre
Moutourwa										
Maternel	2,1	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Primaire	42,2	9,4	84,5	81,2	59,3	70,4	63,3	12,7	10,4	3,2
Secondaire	11,9	(64,2)	(48,0)	(61,9)	(41,3)	(47,4)	(41,8)	(30,8)	(45,4)	(0,0)
Formation professionnelle	1,1	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Ces raisons sus évoquées matérialisent les principales attentes de la population en matière de l'éducation

III.4.5 Attentes de la population en matière d'éducation

Que ce soit le cycle maternel, primaire ou secondaire l'attente majeure est d'avoir une école plus proche suivie de l'ajout des salles de classe tandis que l'amélioration des résultats constitue une attente mineure au cycle maternel et secondaire.

La formation professionnelle est absente dans la commune de MOUTOURWA, cependant l'attente majeure est d'avoir une école plus proche.

Tableau 3. 20: Proportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, Proportion (%) de ménage ayant des attentes par type d'attente, selon la commune.

	Proportion (%) de ménages ayant comme attente :									Total
	Avoir une école plus proche	Ajouter des salles de classe	Ajouter des équipements	Ajouter les écoles	Ajouter le personnel	Distribuer les manuels scolaires	Améliorer les résultats	Diminuer les coûts	Autre	
Moutourwa										
Maternel	76,6	8,2	9,6	4,7	8,9	7,2	4,0	4,9	0,0	100,0
Primaire	22,6	76,6	71,9	50,7	68,8	61,4	36,0	15,5	1,0	100,0
Secondaire	73,1	26,7	31,0	19,6	26,1	24,8	19,6	16,8	0,7	100,0
Formation professionnelle	79,7	2,9	4,0	0,4	2,9	0,4	1,1	1,8	0,0	100,0

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

III.4.6 Synthèse de la perception des services de l'éducation et améliorations suggérés

Au vu de l'analyse des données statistiques, nous nous rendons compte en évidence que les ménages de la Commune de Moutourwa éprouvent une insatisfaction vis-à-vis des services de l'éducation. Les raisons qui justifient le sentiment d'insatisfaction des ménages se fondent sur les arguments tels que le manque du personnel et le coût élevé de la scolarité.

Pour s'en convaincre, il est nécessaire de préciser le ratio des ménages qui déterminent les proportions indicatives, notamment :

- 42,2% des ménages affirment qu'ils sont insatisfaits des services de l'éducation dans le primaire ;
- 84,5% des ménages souffrent de l'insuffisance des salles de classes dans le cycle primaire ;
- 81,2% des ménages se plaignent du manque d'équipement dans le primaire contre 61,9% dans le secondaire ;
- 70,4% déclarent des manquements liés au personnel dans le primaire ;
- Enfin, 63,3% des ménages se plaignent du non distribution des manuels scolaires dans le cycle primaire contre 41,8% dans le secondaire.

Dans le souci d'apporter quelques solutions aux problèmes afférents au secteur de l'éducation, il conviendrait d'ajouter des salles de classes supplémentaires dans les écoles et de les équiper. Il est aussi nécessaire d'ajouter le cycle maternel ainsi que les formations professionnelles.

III .5 SERVICE OFFERTS DANS L'INSTITUTION COMMUNALE

Dans la commune de MOUTOURWA, les différents services que cette institution offre aux populations sont l'établissement des actes de naissance, de mariage et de décès. La certification des copies des documents officiels. En outre la Mairie délivre les permis de bâtir et le certificat de domicile, enfin procède à la validation des plans de localisation.

III.5.1 Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale

Parmi les services offerts par la commune de MOUTOURWA, L'établissement d'actes de naissance et la Certification de copie de documents officiels restent les services les plus sollicités. Les autres services sont rarement sollicités.

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Outre la question des prix, il est aussi important d'apprécier les services de l'éducation dans les différents cycles.

III.5.2 Qualité et appréciation des services dans l'institution communale

La qualité de service communal est liée à la lenteur pour l'obtention d'un service communal.

7,4% de ménages trouvent long ou très long le temps mis pour l'établissement d'acte de naissance. 2,9% de ménages déclarent avoir payé un pourboire pour l'établissement de l'acte de naissance.

Tableau 3. 22: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et trouve long le temps d'attente, Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et a payé un pourboire, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par.

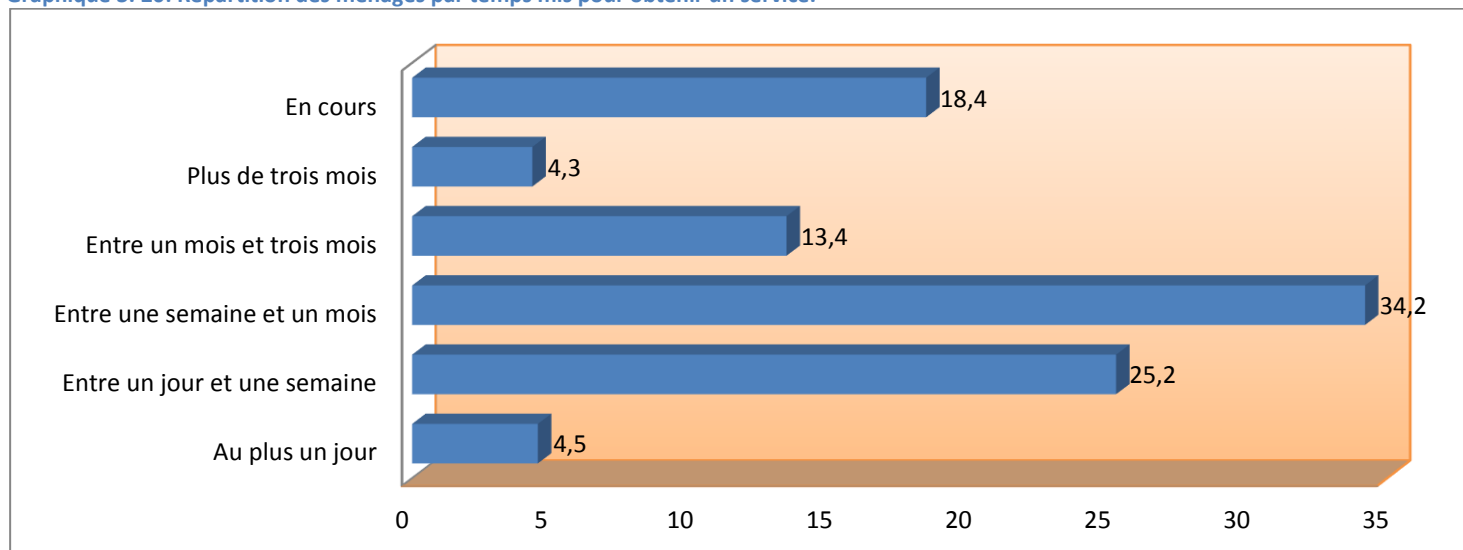
	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause de l'attente					Total	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
		Personnel indisponible/ab sent	Absence de matériel de travail	Corruption	Autre	Ne sait pas		
Moutourwa								
Etablissement d'actes de naissance	7,4	*	*	*	*	*	*	2,9
Certification de copie de documents officiels	2,3	*	*	*	*	*	*	0,5
Permis de bâtir	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Acte de décès	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Acte de mariage	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Certificat de domicile	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0

Validation des plans de localisation	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Informations	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Autre	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Pour obtenir l'établissement de l'acte de naissance la plupart de ménages met entre une semaine et un mois tandis que les autres services sont moins représentés.

Graphique 3. 20: Répartition des ménages par temps mis pour obtenir un service.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Seulement 30,7 % de ménages affirment avoir participé aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD. 55,4% des ménages estiment que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation.

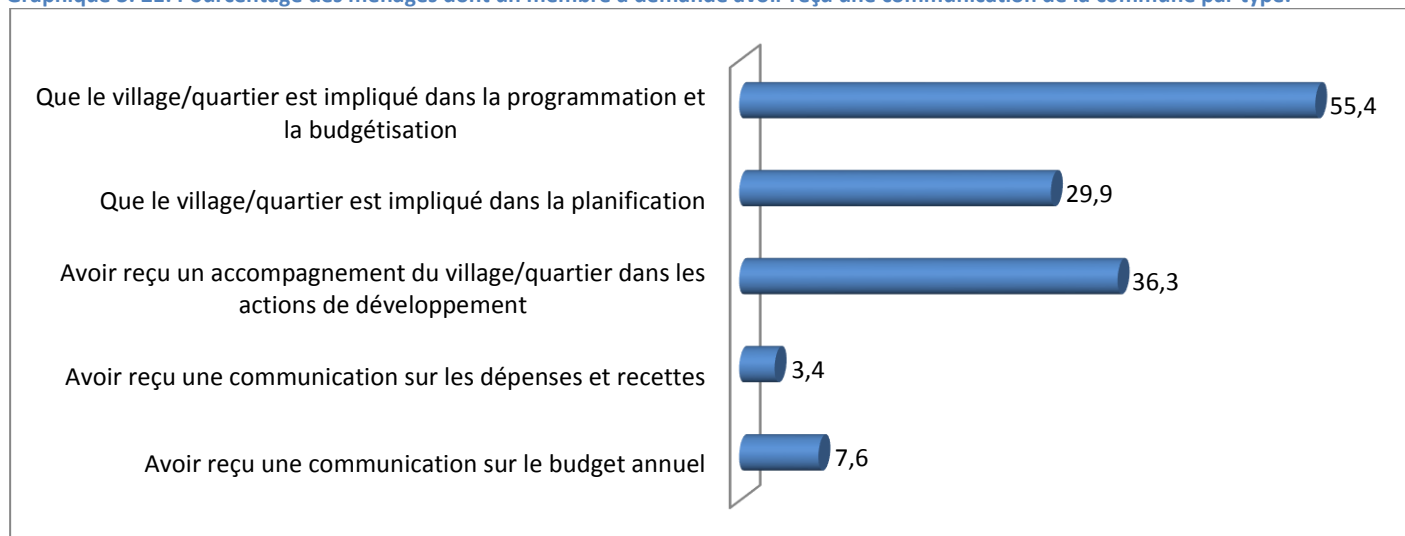
Tableau 3. 23: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que la commune a impliqué le village/quartier dans la planification, Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type.

	Pourcentage de ménages dont un membre déclare :					Que le village/quartier est impliqué dans la planification	Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation
	Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD	Avoir reçu une communication sur le budget annuel	Avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes	Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement			
MOUTOURWA	30,7	7,6	3,4	36,3	29,9	55,4	

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Parmi ces 30,7 % de ménages, pratiquement la moitié de ménages dont un membre a déclaré Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation tandis que qu'une minorité affirme avoir reçu nue communication sur les dépenses et les recettes.

Graphique 3. 21: Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Pour une commodité de compréhension, nous allons présenter de manière détaillée les impressions des ménages émises à l'égard des actions réalisées par l'exécutif municipal.

III.5.3 Raisons de non satisfaction des populations

On note que 54,8% de ménages dont un membre n'est pas satisfait des actions/services de la commune. Les raisons d'insatisfaction sont : la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers, la non implication des populations dans la gestion communale, les manquements liés au personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil), la non visibilité de l'action communale, l'indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses adjoints).

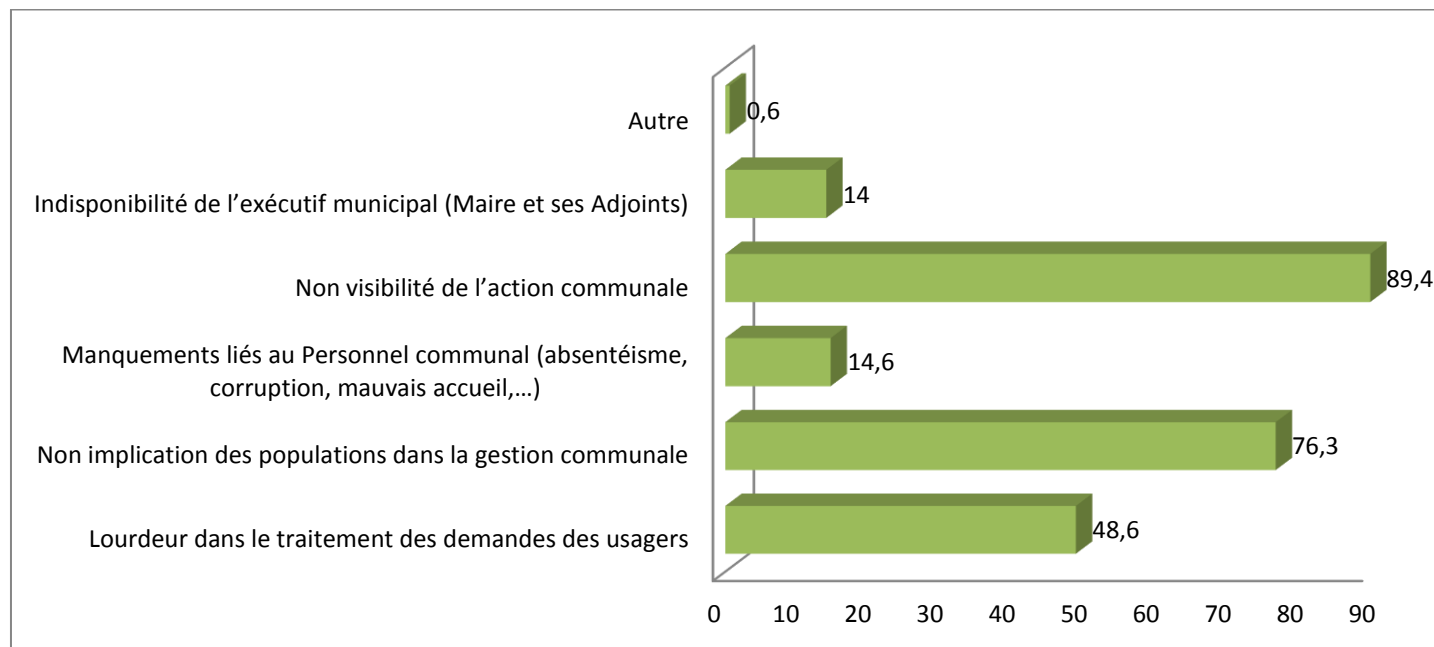
Tableau 3. 24: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que le ménage n'est satisfait des actions/services de la commune, Pourcentage des ménages dont un membre n'est pas satisfait par raison d'insatisfaction.

	Parmi les insatisfaits, pourcentage de ménages dont un membre avance comme raison d'insatisfaction :						
	Pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non implication des populations dans la gestion communale	Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,...)	Non visibilité de l'action communale	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Moutourwa	54,8	48,6	76,3	14,6	89,4	14,0	0,6

Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Parmi ces 34 % de ménages insatisfait des actions/services de la commune, la non-implication des populations dans la gestion communale et l'opacité de l'action communale sont les deux principales raisons de la non-satisfaction des populations dans la commune de MOUTOURWA.

Graphique 3. 22: Pourcentage (%) de ménages insatisfaits selon les raisons d'insatisfactions.



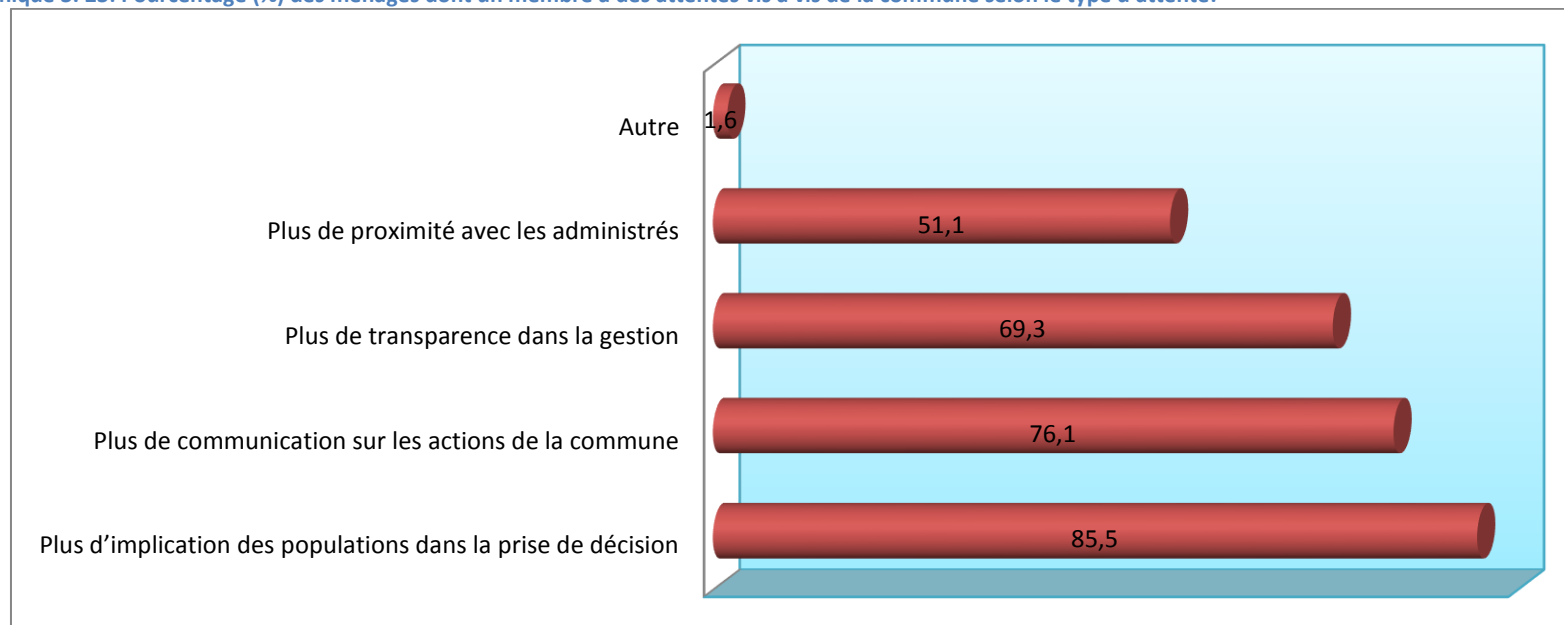
Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

III.5.4 Principales attentes en matière de services dans l'institution communale

Les deux principales attentes sont plus d'implication des populations dans la prise de décision et plus de communication sur les actions de la commune.

Le tableau ci-dessous met en évidence les principales attentes des populations en matière de service communal. Il en ressort donc que les principales attentes des populations sont plus d'implication des populations dans la prise de décision avec une fréquence de 85,5, plus de communication avec 76,1 et plus de transparence dans la gestion avec une prévalence de 69,3.

Graphique 3. 23: Pourcentage (%) des ménages dont un membre a des attentes vis à vis de la commune selon le type d'attente.



Source : SCORECARD, MOUTOURWA, 2017

Arrivé au terme de cette analyse portée sur l'offre des services communaux, il est nécessaire de faire une synthèse de la perception de ces services.

III.5.5 Synthèse de la perception des services communaux et améliorations suggérés

Au vu de l'analyse des données statistiques, nous nous rendons compte en évidence que les ménages de la Commune de Moutourwa éprouvent une insatisfaction vis-à-vis des services communaux. Les raisons qui justifient le sentiment d'insatisfaction des ménages se fondent sur les arguments tels que la non implication des populations dans la gestion communale et la non visibilité de l'action communale.

Pour s'en convaincre, il est nécessaire de préciser le ratio des ménages qui déterminent les proportions indicatives, notamment :

- 245 sur 320 ménages affirment qu'ils ne sont pas impliquer dans l'action communale;
- 271 sur 320 ménages se plaignent de la non visibilité de l'action communale ;

Dans le souci d'apporter quelques solutions aux problèmes afférents au secteur des services communaux, il serait essentiel d'impliquer les populations dans l'action communale et de mener beaucoup plus d'activités en faveur des populations en vue d'accroître la visibilité de l'action communale.

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Dans le souci d'améliorer les conditions de vie des populations et d'accompagner les communes dans la mise en œuvre du processus de décentralisation, un mécanisme de contrôle de l'action publique a été envisagé son but est conduire une opération d'enquête sur un échantillonnage de 320 ménages dans l'espace communale. Cet outil a permis de dégager la perception des populations sur l'offre des biens publics dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux. Cela traduit la nécessité d'opérer des changements significatifs sur la qualité des biens et des services fournis aux populations. L'exploitation des tableaux et graphiques issus de ces opérations d'enquêtes ont mis en exergue les desideratas des populations et favorisé de manière probante leur jugement de valeur sur les projets de développement et les mesures de disséminations. De même les ménages ont évalué l'efficacité du comportement des acteurs des services publics à travers le ScoreCard. Au-delà de cette approche méthodologique, des recommandations et suggestions ont été émises pour corriger les insuffisances.

RECOMMANDATIONS :

Les recommandations sont des axes qui peuvent orienter les interventions du pouvoir public ainsi que ceux des partenaires au développement. Elles sont énumérées par secteurs qui sont :

Secteur de l'hydraulique :

- Réaliser des forages supplémentaires afin de réduire les distances parcourues par les populations ;
- Réhabiliter les points d'eau existants ;
- Renforcer les capacités des COGES pour une bonne gestion des points d'eau ;
- Traiter régulièrement les points d'eau pour éviter les maladies hydriques.

Secteur de santé :

- Créer les formations sanitaires supplémentaires ;
- Affecter les personnels qualifiés ;

- Approvisionner les pharmacies en médicaments ;

Secteur de l'éducation :

- Créer une école maternelle et une école de formation professionnelle ;
- Ajouter des salles de classe dans le primaire ;
- Doter les établissements scolaires des tables bancs ;
- Distribuer les manuels scolaires dans les écoles.

Offre de service communal :

- Impliquer la population dans la prise des décisions ;
- Organiser les ateliers de formation et de restitution des actions communales ;
- Avoir un sens d'une bonne collaboration avec les populations ;
- Promouvoir les actions de développement en faveur de la femme.

PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA.

Synthèse des problèmes rencontrés dans les services hydrauliques.

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
Hydraulique	Insuffisance et éloignement des points d'eau potables de qualité	Réhabiliter les points d'eau en panne	X	
		Construire des forages productifs équipés de pompe à motricité humaine	X	
		Mettre en place d'un système opérationnel de maintenance des ouvrages hydrauliques		X
		Renforcer les capacités des COGES sur la gestion et la maintenance des sources d'approvisionnement eau potable	X	
	Mauvaise qualité de l'eau	Renforcer les capacités des COGES sur les techniques de traitement des points d'eau, de conservation et protection des sources d'approvisionnement en eau potable	X	
		doter et/ou appuyer les COGES des matériels de maintenance des points d'eau	X	
	Difficultés d'accès à l'eau potable lié au coût élevé de l'eau potable	Réaliser de nouveaux forages dans les zones rurales et urbaines		X
		Renforcer le réseau d'adduction en eau potable (CAMWATER)	X	
		Faire un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour la réduction du coût d'eau potable	X	

Plan d'actions

Services de l'hydraulique										
Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Améliorer la qualité des services de l'hydraulique	Augmenter les sources d'approvisionnement en eau potable	Réhabiliter les points d'eau en panne	Nombre de points d'eau réhabilités	à déterminer	à déterminer	Mensuel	Rapport de réhabilitation des forages au SG-Commune	CCD	PNDP	PM
		Construire des forages productifs équipés de pompe à motricité humaine	Nombres des forages réalisés	à déterminer	à déterminer	trimestriel	Rapport d'identification des besoins en eau potable	commune et services Techniques	DDMINEE	PM
	Renforcer les capacités des COGES sur la gestion et la maintenance des sources d'approvisionnement eau potable	Nombre des COGES formés	2fois/ trimestre	2fois/ trimestre	Mensuel	PV de formation Du COGES	commune et services Techniques	DDMINEE PNDP CARE	PM	
			Traiter les points d'eau	Nbre de COGES formés	Tous points d'eau	Tous points d'eau	Mensuel	Rapports d'activités de la Commune	Commune et services Techniques	DMINEE COGES OSC Bailleurs des fonds

Services de l'hydraulique

Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
		t en eau potable								
		doter et/ou appuyer les COGES en matériels de maintenance des points d'eau	Pièces de rechange des points offertes aux COGES	Nbre des pièces de rechange	Nbre des pièces de rechange	Mensuel	PV de réception Des pièces de rechange	commune et services Techniques	DDMINEE COGES OSC Fournisseur	PM
	Faciliter l'accès des populations à l'eau potable	Réaliser de forages supplémentaires dans les zones rurales et urbaines	Nombre des forages réalisés dans les zones identifiées.	A déterminer	A déterminer	Triennal	PV de réception définitive	commune services Techniques	DDMINEE PNDP CARE	PM
		Renforcer le réseau d'adduction en eau potable (CAMWATER)	Eau potable distribuée dans les ménages	A déterminer	A déterminer	Régulier	Eau potable disponible dans les robinets	Commune Services Techniques CAMWATER	Commune MINEE	PM
		Faire un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour la réduction du coût d'eau potable	Réunion de concertation des élites et du comité de développement		A déterminer	A déterminer	Annuel	PV des réunions	Elites et comité de développement	Commune et services techniques

Secteur de santé

	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local2	Central
Secteur Santé	Insuffisance et éloignement des formations sanitaires	Créer les CMA et Centres de Santé Intégré		X
	Faible capacité du plateau technique	Equiper les formations sanitaires en matériel médical	X	
		Approvisionner régulièrement les formations sanitaires en médicaments	X	
		Faciliter l'accès des populations aux soins de santé de qualité	X	
	Mauvaise qualité des soins de santé	Améliorer l'accueil dans les formations sanitaires	X	
		Affecter le personnel qualifié en quantité suffisante.		X
		Renforcement des capacités des COSA/COGE sur la sensibilisation et la communication pour le changement de comportements des populations	X	
	Coût élevé des soins de sa santé	Faire un plaidoyer au niveau des pouvoirs publics pour subventionner les formations sanitaires en médicaments	X	
		Réduire le coût de la consultation et les examens médicaux	X	

2 Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

Plan d'actions

Services de santé										
Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPON SABLES	PARTENAIR ES	Estimation des coûts
Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité	Augmenter les formations sanitaires	Créer les CMA et Centres de Santé Intégré	CMA et CSI construits	A déterminer	A Déterminer	En fonction des besoins	Décret de création et d'application	Pouvoirs publics	Minsanté PNDP Bailleurs des fonds	
	Renforcer les capacités du plateau technique	Equiper les formations sanitaires en matériel médical	Formations sanitaires équipées.	A déterminer	A déterminer	Mensuel	Rapport de réception du matériel médical	CMA/CSI	ONG/ Minsanté	PM
		Approvisionner régulièrement les formations sanitaires en médicaments	Médicaments disponibles dans les formations sanitaires	A déterminer	A déterminer	Mensuel	Rapport de réception du matériel médical	CMA/CSI	ONG/ Minsanté	PM
		Faciliter l'accès des populations aux soins de santé de qualité	Personnel et matériel médical disponibles	A déterminer	A déterminer	Régulier	Rapports d'évaluation	CMA/CSI	Minsanté	
	Améliorer la qualité des soins de santé	Améliorer l'accueil dans les formations sanitaires	Bonne prise en charge des malades	A déterminer	A déterminer	Régulier	Boîtes à suggestion	CMA/CSI	Population	
		Affecter le personnel qualifié en quantité suffisante.	Personne qualifié disponible	A déterminer	A déterminer	En fonction du besoin	Fichier et registre du personnel	Pouvoirs publics	CMA/CSI	
		Renforcement des capacités des COSA/COGES sur la sensibilisation et la communication pour le	Nombre des COSA et COGES formés	A déterminer	A déterminer	Mensuel	Compte et liste de présence	CMA/CSI	COSA/ COGES	

Services de santé

Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
		changement de comportements des populations								
	Diminuer le coût des soins de santé	Faire un plaidoyer au niveau des pouvoirs publics pour subventionner les formations sanitaires en médicaments	Réunions de concertation organisées	1	1	Annuel	Comptes rendus et liste de présence	Comité de développement et élites	Mairies Minsanté	
		Réduire le coût de la consultation et des examens médicaux	Consultation et examens médicaux accessibles	permanent	permanent	Forfaitaire	Coût	CMA/CSI	Population	

Service de l'Éducation

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local3	Central
Education	Insuffisance d'infrastructures scolaires	Créer les écoles		X
		Construire les nouvelles salles de classe	X	
		Réfectionner les salles de classe défectueuses	X	X
	Faible distribution des manuels scolaires	Equiper les écoles en manuels scolaires	X	X
		Assurer la régularité de la dotation des paquets minimum dans les écoles	X	
		Réduire le coût des manuels scolaires		X
	Faible équipement des établissements scolaires	Affecter le personnel qualifié supplémentaire dans les écoles.		X
		Appuyer les APEE sur la prise en charge de maîtres des parents	X	
		Doter les établissements scolaires en table bancs.	X	X

3 Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

Plan d'actions

Services de l'éducation										
Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Améliorer l'accès à l'éducation de qualité	Augmenter les infrastructures scolaires	Créer les écoles	Nombre des écoles créées	A déterminer	A déterminer	Annuel	Décret de création et d'application	Pouvoirs publics	MINESEC. MINEDUB MAIRIE	PM
		Construire les salles de classe supplémentaires	Nombre des salles de classe construites	A déterminer	A déterminer	Annuel	Rapport d'exécution des travaux de construction	MINESEC MINEDUB	PNDP MAIRIE	PM
		Réfectionner les salles de classe défectueuses	Nombre de salles de classe réfectionnées	A déterminer	A déterminer	Annuel	Rapport d'exécution des travaux de réfection	DRESEC DREDUB IAEB, Chefs d'établissement, APEE,	Mairie, CCD Elites	PM
	consolider la distribution des manuels scolaires	Equiper les écoles en manuels scolaires	Nombre des manuels scolaires disponibles dans les écoles	1	1	Annuel	Liste des manuels scolaires	DRESEC DREDUB IAEB	Mairie APEE UNESCO UNICEF	PM
		Assurer la régularité de la dotation des paquets minimum dans les écoles	Nombre des paquets minimum distribués	1	1	Annuel	Registre des manuels scolaires	DDESEC Maire IAEB	APEE UNESCO UNICEF	PM
		Faciliter l'acquisition des manuels scolaires	coût des manuels réduits	A déterminer	A déterminer	Annuel	Mercuriale	DRESEC IAEB DREDUS C	Mairie, FOURNISS EUR APEE	PM

Secteur de l'offre du service communal.

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local ⁴	Central
Service communal	Non implication des populations dans la gestion des affaires	Impliquer la population dans la mise en œuvre du budget (suivi évaluations des activités, des ouvrages et des prestataires)	X	
		Organiser des séances de présentations publiques des bilans d'activités (semestrielles) par les conseillers municipaux dans les villages	X	
		Promouvoir le développement des AGR au niveau des villages	X	
	Lenteur dans le traitement des dossiers	Augmenter le nombre du personnel communal	X	
		Améliorer le traitement salarial des agents communaux	X	
	Le caractère invisible des actions communales	Concevoir une boîte à suggestions au niveau des services de la commune	X	
		Elaborer un plan d'action de communication de chaque service de la Mairie sur les actions menées (Radio, Affichage, causeries éducatives, etc.).	X	
		Former les Conseillers Municipaux sur les techniques de communication et les mécanismes de restitution des actions communales aux populations	X	

⁴ Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

Plan d'actions

Service communal										
Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Améliorer le service communal de qualité	Assurer une bonne collaboration entre la population et la commune	Impliquer la population dans la mise en œuvre du budget (suivi évaluations des activités, des ouvrages et des prestataires)	Réunions de sensibilisation des populations tenues	A déterminer	A déterminer	Régulier	Comptes rendus des réunions	Mairie population	OSC PNDP	PM
		Organiser des séances de présentations publiques des bilans d'activités (semestrielles) par les conseillers municipaux dans les villages	Nombre des séances organisées	à déterminer	à déterminer	Trimestriel	Compte rendus et liste de présence	Mairie Population Comité de développement	OSC PNDP	PM
		Promouvoir le développement des AGR au niveau des villages	Nombre des AGR identifiées	à déterminer	à déterminer	annuel	Fichier des AGR	Population CCD	OSC PNDP ONG	PM
	Améliore le processus de traitement des dossiers	Augmenter le nombre du personnel communal	Nombre de personnel recruté	A déterminer	A déterminer	En fonction du besoin	PV de recrutement	Mairie	PNDP	PM
		Améliorer le traitement salarial des agents communaux	Salaire du personnel augmenté	à déterminer	à déterminer	En fonction des tâches	Bon de paiement	Mairie	PNDP	PM
	Développer le système de communication et transparence	Concevoir une boîte à suggestions au niveau des services de la commune	Présence d'une boîte à suggestion	1	1	Hebdomadaire	Fixation de la boîte à suggestion au niveau	Mairie	population	PM

Service communal

Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
	au niveau communal						communal			
		Elaborer un plan d'action de communication dans chaque service de la Mairie sur les actions menées (Radio, Affichage, causeries éducatives, etc.).	Plan d'action élaboré	1	1	Annuel	Archives de la Mairie	Mairie	population	PM
		Former les Conseillers Municipaux sur les techniques de communication et les mécanismes de restitution des actions communales aux populations	nombre des conseillers municipaux formés	A déterminer	A déterminer	Annuel	Rapports de formation et liste de présence	Commune	Maire	PM

PROGRAMME DE DISSEMINATION DES RESULTATS ET DE PRESENTATION DU PLAN D'ACTION

Communication interne au sein de la commune en tant qu'institution							
Objectif	Activité	Emetteur	Récepteur	Supports/outils	Coût (FCFA)	Période	Indicateurs
Assurer une bonne communication en interne	Mettre en place un réseau local d'interconnexion des ordinateurs	Chargé de la communication	Maire et ses adjoints Conseillers municipaux Personnel de la commune	Ordinateurs serveurs Modem, Switch	PM		Un réseau local installé et fonctionnel
	Créer des adresses email pour chaque personnel	Service informatique	Maire et ses adjoints Conseillers municipaux Personnel de la commune	Internet Téléphones (androïde)	PM		Adresses disponibles et fonctionnelles
	Créer un répertoire des contacts téléphoniques	Chargé de la communication	Maire et ses adjoints Conseillers municipaux Personnel de la commune	Carte de visite Annuaire téléphonique	PM		Annuaire effective et disponible
	Améliorer l'archivage des documents	Secrétariats	L'exécutif communal (Maire et ses adjoints)	Tableau d'affichage Classeurs des documents (box, chemises à sangles et cartonnées)	PM		Documents archivés
	Actualiser la boîte postale	Chargé de communication	Service courrier postal		PM		Clé boîte postale et fiche d'ouverture
	Tenir des réunions de suivi du processus de mise en œuvre des activités	Maire, conseil municipal et Parties prenantes	réunions et séances de travail	réunions et séances de travail tenues	PM		nombre réunions et séance de travail
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : Communication entre la commune et la population							

Sensibiliser les populations sur les actions communales	Organiser des causeries éducatives avec les populations	CCD Service d'hygiène et assainissement Agents de collecte des taxes	Population	Affiches, médias, téléphone, bouche à oreilles	PM		Rapport de sensibilisation
Promouvoir la gouvernance locale	Communiquer sur le budget et le compte administratif de la commune	Maire et ses adjoints Conseillers municipaux	Population et les pouvoirs publics	-Communication audio-visuelle (Médias) -Site internet - Réseaux sociaux -Babillard de la commune -Rapports	PM		Comptes rendus et PV des réunions
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : Communication avec la société civile et le secteur privé							
Renforcer la collaboration entre la commune, la société civile et le secteur privé	Organiser les ateliers de renforcement des capacités des acteurs au développement	Commission des grands travaux de la commune	Société civile, secteur privé Population	Dépliants, Communication audio-visuelle (médias)	PM		Répertoire des partenaires
	Promouvoir les activités de développement des populations au niveau communal	Exécutif municipal	population	Communication audio-visuelle	PM		Rapports de programmation des activités
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : Communication avec les partenaires techniques et financiers							

Identifier les partenaires au développement	Prendre contact avec les partenaires au développement	CCD Commission de la coopération Décentralisée Commission de finance de la Mairie	Exécutif municipal	Lettre d'invitation et fichier des hôtes de la commune	PM		Compte rendu et liste de présence des participants
	Enregistrer les partenaires au développement dans la base des données de la commune	Secrétariat général de la Commune	Exécutif municipal	Fiches d'enregistrement	PM		Registre
encourager les partenaires à la promotion du développement durable	Organiser des séances de travail et créer des cadres de concertation entre la commune et les partenaires	Exécutif municipal	Partenaires et population	Comptes rendus	PM		Comptes rendus disponible et liste de présence
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : Communication avec les élites intérieures et extérieures							
Identifier les élites intérieures et extérieures	Contacteur les élites	Exécutif municipal	Exécutif municipal population	Téléphones et communiqués	PM		Fichier des élites
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : Communication de masse							
Informé la population et le secteur privé sur les différents programmes de la Commune	Organiser les des conférence-débats et les journées portes ouvertes	Exécutif municipal	Population Elites et les acteurs du secteur privé	Médias ; prospectus/dépliant s, affiches	PM		Comptes rendus et liste des participants

ANNEXE

Annexe 1 : Liste des tableaux

Annexe 2 : Liste des intervenants

Annexe 3 : Questionnaire de l'enquête

Annexe 4 : Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de l'Action Publique